

Eau

Préservons la ressource

Finances 26/29

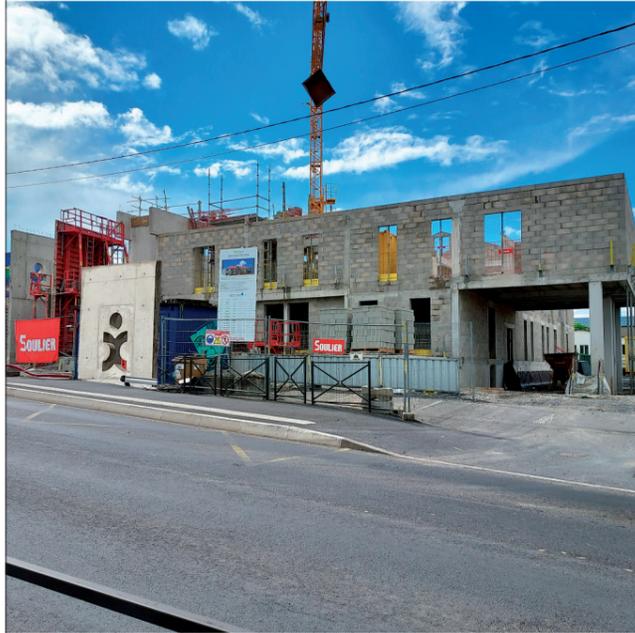
Budgets 2023

Plus de 100 M€ de dépenses sont fléchés pour continuer à porter le développement du territoire tout en faisant face à l'augmentation des charges

Événementiels 10/15

À venir sur le territoire

Aurillac en Scène, UTPMA, Fête de la Rando et de la Nature... Qu'ils soient culturels ou sportifs, plusieurs grands événements vont marquer le territoire !

SOULIER3, Route du Collet
15000 AURILLAC
© 04 71 64 66 00**ADAPE**
Construction du Pôle Enfance AURILLAC**STAP**
15**TRAVAUX PUBLICS**
CANALISATIONS
LOCATION
TRANSPORTZ.A Les Quatre-Chemins - 15250 Naucelles
Tél. 04 71 43 25 26 - Fax. 04 71 43 25 43**EDITO**

Agir pour une ressource vitale



L'eau est une ressource fragile, qui a tendance à se raréfier. Nous le constatons tous : les températures augmentent sensiblement, avec une évolution moyenne prévue entre 0,35 et 0,40°C par période de 10 ans. Il y a de plus en plus de jours très chauds et de phénomènes météorologiques exceptionnels (épisodes caniculaires, inondations...). Le Massif central devrait, d'ici 2050, voir son bilan hydrique se dégrader fortement, avec des déficits pouvant aller de 100 à 250 mm.

L'eau est une ressource fragile, qui a tendance à se raréfier. Nous le constatons tous : les températures augmentent sensiblement, avec une évolution moyenne prévue entre 0,35 et 0,40°C par période de 10 ans. Il y a de plus en plus de jours très chauds et de phénomènes météorologiques exceptionnels (épisodes caniculaires, inondations...). Le Massif central devrait, d'ici 2050, voir son bilan hydrique se dégrader fortement, avec des déficits pouvant aller de 100 à 250 mm.

réservoirs du Roc Castanet et de Coissy, refonte complète du système d'assainissement de Souleyrie, stations d'épuration de Mandailles, Vézac, Saint-Simon... : d'importants investissements sont réalisés pour améliorer la performance du service rendu mais aussi la qualité des eaux rejetées au milieu naturel.

Pour l'avenir, le Contrat de Progrès Territorial pour le Bassin Cère Amont qui va être signé avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne prévoit une programmation ambitieuse, pour plus de 34 millions d'euros à l'échelle du bassin versant, mobilisant près de 15 millions d'euros de soutien financier. Entre 2023 et 2027, une centaine de fiches-actions seront déployées, tant dans les domaines de l'hydromorphologie, pour la restauration des cours d'eau, que de la biodiversité, ou encore de la qualité de l'eau par la gestion des zones humides, le nettoyage et la préservation de la qualité des rivières...

Très concrètement, l'été 2022, marqué par une sécheresse sans précédent, puis l'hiver 2023, qui a connu un niveau de précipitations historiquement faible, ont frappé les consciences. Les effets du changement climatique sur cette ressource vitale qu'est l'eau sont de plus en plus perceptibles et il appartient à chacun d'agir pour la préserver.

Ce conventionnement majeur comporte également un volet important d'animation et de sensibilisation en direction des professionnels et des particuliers. Elaboré à l'échelle du bassin versant, il s'inscrit dans la dynamique des enjeux de développement durable du territoire pour lesquels nous travaillons en partenariat avec le Carladès et la Châtaigneraie.

La Communauté d'Agglomération dispose, depuis les dernières évolutions législatives, de l'ensemble des compétences concernant l'eau. Si l'intercommunalité s'est bâtie, dès ses origines, autour de la gestion et du traitement de l'eau potable et des eaux usées, elle a récemment pris en charge les eaux pluviales urbaines ainsi que la protection des milieux aquatiques et de la prévention contre les inondations (GEMAPI).

Rappelons-le : la préservation de l'eau est, plus que jamais, l'affaire de tous. En appui des actions fortes conduites par les collectivités et les acteurs du secteur, je sais pouvoir compter sur la responsabilité de chacun, en tant que citoyen, et sur vos efforts conjugués pour contribuer à des usages raisonnés et à la préservation de notre ressource.

Pierre MATHONIERPrésident de la Communauté d'Agglomération
du Bassin d'Aurillac,
Maire d'Aurillac

Ce sont environ 80 agents qui œuvrent quotidiennement au bon fonctionnement des réseaux et ouvrages communautaires et au suivi de nos cours d'eau. Rénovation des

SOMMAIRE

Actualités	04	Plan Climat	30	Petite Ville de Demain	36
Terre de Jeux	09	Environnement	32	Vie des communes	37
Économie	25	Pays d'Art et d'Histoire	34	Agenda	42

Pour vos séjours, circuits, voyages de noces, groupes...

Brochures été 2023
disponibles dans votre agence**FRAM**
STAC VOYAGES
info@stacvoyages.com

Infos & réservations

STAC Voyages
9 place du Square à AURILLAC
Tél : 04 71 48 48 77**Organiser des voyages sur-mesure, c'est notre métier ...**
Vous avez un projet ?En famille, en couple, entre amis, en groupe (comité, amicales, associations, clubs)
Nous vous conseillons et organisons vos voyages, vos vacances...**ON S'OCCUPE DE VOUS**Séjours ou circuits, aventure ou balnéaire ou les 2 ...
Détente ou sportif, Thalasso ou randonnées ou les 2 ...
Week-ends ou plusieurs semaines, hôtels, locations ...
Visites, spectacles, parcs à thèmes (d'attractions, animalier, ...)
En AVION, en AUTOCAR, en BATEAU, en TRAIN

Nous vous garantissons conseil, savoir-faire et qualité de service pour que votre voyage soit une vraie réussite, que votre rêve se réalise !

Pour les groupes : Isabelle
17 rue Jacques Prévert à Aurillac 04 71 48 48 33
i.bouygues@stac-cantalour.com
Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18hVotre agence de voyages : Delphine, Nathalie et Prescillia vos conseillères
Manon votre agent d'accueil
9 Place du Square à Aurillac - 04 71 48 48 77
Du Mardi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Lundi de 14h à 18h et le Samedi de 9h à 12h uniquement sur rendez-vous

TMO 1511002

Schéma des Mobilités du Bassin d'Aurillac

Première concertation

La CABA a lancé fin 2022 l'étude d'un Schéma des Mobilités du Bassin d'Aurillac ! Première phase, un diagnostic partagé se poursuit jusqu'à juin 2023. Il s'est notamment traduit par une phase de concertation publique. Sept ateliers ont été organisés ce printemps dans plusieurs communes, animés par le bureau d'étude Lee Sormea et le CPIE de Haute-Auvergne. Les habitants ont pu échanger sur leurs déplacements du quotidien et apporter leurs suggestions : aménagements, covoiturage, autopartage, transports en commun, train, pistes cyclables, accessibilité, etc.

La concertation citoyenne s'est élargie au plus grand nombre via à un questionnaire distribué dans toutes les boîtes aux lettres et accessible sur le site internet de la CABA. Plus de 1 000 réponses ont été reçues ! Elles sont en

cours de traitement. Ce diagnostic servira de socle pour la 2^e étape à l'automne : définir les enjeux et orientations stratégiques pour imaginer les mobilités locales de demain.



Travaux à Arpajon

De mi-juin à fin juillet, des travaux sur les réseaux vont se dérouler sur la **RD 990 (direction Vézac, Mur-de-Barrez, Pierrefort)**, entre le carrefour de la route de Labrousse et le secteur d'Esmolès (face au cimetière). Un chantier d'assainissement va permettre une extension de réseau pour desservir la nouvelle zone d'activités (cf. p. 25). Des travaux de modernisation du réseau d'eau potable vont remplacer un ancien réseau en fonte grise par des conduites en fonte ductile, et des compteurs seront changés.

Le chantier débutera côté Esmolès (au niveau du cimetière) puis remontera vers la route de Labrousse. Afin de réduire la gêne occasionnée, les travaux seront réalisés par demi-chaussée avec mise en place d'une circulation réglementée par arrêtés conjoints de la Commune et du Département ; elle sera gérée par alternat avec possibilités ponctuelles de déviation. En fin de chantier, l'intervention sur le carrefour avec la route de Labrousse

sera programmée en horaires décalés. Après cette première phase sous compétence de la CABA, la Ville d'Arpajon-sur-Cère et le Département du Cantal conduiront à l'automne une seconde phase pour réaliser des aménagements de surface.

C'est également en anticipation d'un réaménagement de la **traverse de Senilhes** porté par la Commune d'Arpajon que des travaux sur le réseau d'eau potable vont être réalisés sur la RD 920. Ils vont permettre de supprimer un réseau ancien et de reprendre à neuf les branchements. Programmé sur un mois courant juin, le chantier empiètera ponctuellement sur la chaussée, ce qui impliquera un rétrécissement et une gestion par alternat en cas de nécessité.

Pour toute information :
Service Travaux
Centre Technique Communautaire
☎ 04 71 46 48 50
🌐 www.caba.fr

PLUi

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la CABA connaît des procédures d'évolutions. Il s'agit d'adaptations mineures qui ont pour objet des régularisations : rectification de zonages ou d'erreurs matérielles, prise en compte de nouveaux projets, clarification de certaines règles d'urbanisme.

Sept procédures de révision allégée et une procédure de modification font l'objet d'une enquête publique unique, du 2 mai au 2 juin 2023. En parallèle, une consultation électronique se déroule du 9 mai au 9 juin. Elle porte sur une procédure de modification simplifiée. Toutes les informations sont disponibles sur le 📄 www.caba.fr. Les conclusions des consultations permettront de finaliser les projets d'évolution du PLUi-H, qui seront soumis à l'approbation du Conseil Communautaire de la CABA.

Ligne aérienne

Desserte stratégique

A partir du 1^{er} juin, c'est la compagnie Chalais qui assure la desserte de la ligne aérienne Aurillac-Paris. Conduite par le Conseil départemental en partenariat avec la CABA, la procédure de renouvellement de l'OSP (obligation de service public) a été calée sur un niveau de service comparable à l'existant.

Le contexte actuel est marqué par la forte évolution des coûts dans le secteur aérien, en lien avec l'objectif de décarbonation et la crise énergétique. L'offre la mieux disante a été retenue, même si elle engendre une évolution conséquente (+ 50 %) de la participation publique à l'équilibre budgétaire. Les Présidents du Département et de la CABA ont interpellé l'Etat, la Région et les Chambres consulaires pour solliciter le soutien financier indispensable à la pérennité de la ligne Aurillac/Paris, essentielle à notre territoire, à son désenclavement et à son développement économique. La CABA a insisté pour le maintien de conditions tarifaires les plus favorables possibles pour les passagers.



Sur le plan commercial, l'offre de Chalais permet de stabiliser et renforcer la possibilité pour la clientèle de voyager avec des conditions de correspondance nationale : code vols partagés avec Air France, accès aux avantages attachés au système d'abonnement d'Air France, correspondances facilitées à Orly notamment pour les destinations ultramarines.

Savez-vous qu'on peut réserver des vacances aux Antilles au départ d'Aurillac ? C'est une des opportunités présentées aux visiteurs du 2^e Salon « Passion Voyages », organisé par Fitour, le 25 mars à l'Aéroport d'Aurillac-Tronquières. Rencontres avec des professionnels du secteur, conférences et animations ont rythmé cet événement qui met aussi en lumière l'importance stratégique de la plateforme aéroportuaire.

Conventions pêche

Plastique, polystyrène, canettes, bidons... : 6 m³ de déchets ont été ramassés le 22 avril par 70 bénévoles sur les berges du Puech des Ouilhes et du lac de St-Etienne-Cantalès. Un volume en baisse régulière ont apprécié les AAPPMA du Bassin d'Aurillac, de Maurs Châtaigneraie et de Laroquebrou, et de la Fédération de Pêche du Cantal, organisateurs de cette journée avec le soutien de la Commune de Lacapelle-Viescamp, de la CABA et d'EDF.

Protection du milieu naturel et de la ressource en eau, mise en valeur d'un joyau porteur de dynamiques économique, touristique mais aussi de production d'énergie renouvelable : autant d'enjeux partagés autour de ce lac reconnu au plan national et international. Des enjeux qui se sont également traduits par la signature de deux conventions. L'une acte le soutien de la CABA à la Fédération de Pêche sur 2023/2027 pour des actions de promotion et de sensibilisation. La seconde organise la mise à disposition auprès du Club Nautique du Pays d'Aurillac (base de voile) d'équipements de navigation acquis par la Fédération de Pêche dans le cadre d'un projet régional.



Montée solidaire

À l'occasion de la Journée nationale sur le don d'organes, l'équipe de la Coordination des Prélèvements d'Organes et de Tissus du Centre hospitalier Henri-Mondor et l'association ADOT 15 proposent au grand public une journée de sensibilisation originale : une ascension du Puy Mary, dimanche 25 juin ! Avec l'association ADOT 15 seront portés des témoignages d'expériences vécues, aussi bien en tant que greffé que famille de donneur.

Cet événement est ouvert à toutes les personnes souhaitant passer un moment convivial et sportif. Le début de l'ascension est prévu à 10h30 au Pas de Peyrol, des navettes sont organisées au départ d'Aurillac (place du 8 mai à 8h30, sur réservation uniquement).

Renseignements :
Coordination des Prélèvements
d'Organes et de Tissus
☎ 04 71 46 82 48

Rocher de Carlat Visite monégasque

Carlat, Vic-sur-Cère, Mur-de-Barrez... Depuis le XVII^e siècle, plusieurs sites du *Carladès* sont liés à la Principauté de Monaco. En visite sur le territoire mi-mars, Cyril Piazza, Président de l'Association des Sites Historiques Grimaldi de Monaco, a profité de ce moment de découverte pour rencontrer les élus et acteurs locaux concernés. Outre la volonté de faire connaissance avec l'ensemble des sites, l'objectif de ces visites est de créer du lien entre les territoires afin de rassembler, valoriser et promouvoir les sites au niveau culturel et touristique.

Au cours de son voyage entre Cantal et Aveyron, la délégation l'accueillant a été reçue au Rocher de Carlat par Maryline Monteillet, Vice-Présidente de la CABA en charge des Équipements touristiques, et Yves Alexandre, Maire de Carlat et Conseiller communautaire délégué. Chacun a ainsi pu découvrir (et tester !) la visite en réalité virtuelle et augmentée de l'ancienne forteresse.



Cette visite qui mixe technologies et voyage dans le passé accueille les scolaires dès ce printemps. Elle ouvrira les portes du temps au public à partir du 12 juillet.

📄 www.rocherdecarlat.fr

70 camping-cars à L'Ombrade !

Ce printemps, du 12 au 16 avril, plus de 70 camping-cars venus de toute la France ont séjourné au camping de L'Ombrade à Aurillac dans le cadre d'un regroupement organisé par l'association ACCCF. Après plusieurs mois de travaux, ils ont notamment pu bénéficier de la nouvelle aire ouverte en septembre dernier ainsi que des nouveaux aménagements du camping.

Usine de fabrication Piganiol, Muséum des Volcans d'Auvergne, centre-ville historique d'Aurillac... Les quelque 145 participants ont pu découvrir le territoire et toutes ses richesses grâce à un programme de visites préparé par l'Office de Tourisme du Pays d'Aurillac.



A partir du 1^{er} juin, ce sont les vacanciers qui vont (re)découvrir le nouveau visage de L'Ombrade après le chantier de restructuration. Il accueillera d'abord les amateurs de tentes et de caravanes, avant la mise en service des six chalets cosy début juillet.

Exposition « Cath'art'sis »

La Médiathèque du Bassin d'Aurillac accueille au mois de juin une exposition conçue par l'IFSI et le Lycée de la Communication Saint-Géraud. Depuis plusieurs mois, ces deux établissements d'enseignement supérieur mènent un projet de création artistique à partir d'échanges entre élèves infirmiers de 3^e année et lycéens en classe de Bac Pro Communication Visuelle. Il éclaire le thème de l'accompagnement soignant de la fin de vie, sur la base de moments intenses vécus et livrés individuellement par des étudiants infirmiers.

Intitulée « Cath'art'sis : L'art du prendre soin », cette exposition de créations écrites et visuelles est présentée à la Médiathèque du 1^{er} au 30 juin. Le pot de vernissage est ouvert à tous jeudi 1^{er} juin, à partir de 18 h.

Festival d'Aurillac 2023 Un 36^e coup d'Éclat

Après une édition 2022 pleinement réussie, le Festival International de Théâtre de Rue d'Aurillac revient cet été du 23 au 26 août pour un 36^e tour de piste. Mi-mai, lors d'une conférence de presse rassemblant les partenaires publics et privés, Frédéric Rémy, directeur de l'association Éclat, a dévoilé l'affiche et la programmation officielle de l'édition 2023.

L'an passé, le Festival avait retrouvé son format habituel ainsi que son public autour du récit, des textes, des prises de paroles en tous genres et plus généralement de l'écriture dramatique. Cette année, la sélection officielle se veut plus diversifiée. Elle se compose ainsi de 18 compagnies aux propositions éclectiques, tantôt performatives, tantôt visuelles, corporelles, chorégraphiques ou encore circassiennes.

Parmi elles, 14 viennent pour la première fois à Aurillac et 8 sont d'origine suisse. Elles sont au cœur du premier *Focus* mené par Éclat, en lien avec le Centre Culturel Suisse On Tour et la fondation Pro Helvetia, autour de la création en espace public d'un pays. Deux compagnies suisses font également partie des six sélectionnées dans le cadre de la tournée départementale *Champ Libre* ! qui se déroulera du 6 au 20 août dans 26 communes. Une fois encore, les artistes vont s'emparer de sujets forts et apporter une réflexion, parfois bouleversante, sur le monde qui nous entoure. Pour cette 36^e édition, les organisateurs ont également souhaité signer le retour des traditions foraines et de la grande déambulation.

Deuxième pilier de la programmation du Festival, le *Rendez-Vous des Compagnies de Passage* promet lui aussi une belle pluralité de styles. Plus de 740 compagnies sont



d'ores et déjà inscrites, soit environ 765 spectacles dont 20 % sont des créations 2023.

Signée de l'artiste peintre Kogaone, reconnu également dans la sphère *street art*, l'affiche officielle du 36^e Festival International de Théâtre de Rue d'Aurillac se veut aussi symbole de l'altérité, de la diversité de regards et d'expression qui caractérisent l'événement.

PAT labellisé

Le Projet Alimentaire de Territoire (PAT) du Bassin d'Aurillac vient de franchir une nouvelle étape ! Grâce à la mobilisation de l'ensemble des partenaires et aux ambitions portées par la Collectivité, il est désormais labellisé "Niveau 1" par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

Après l'étude consommateurs menée à l'automne 2022 et avec l'ambition de renforcer le caractère partenarial du projet, des rencontres de concertation avec divers acteurs du secteur alimentaire sont actuellement organisées. Elles visent à construire collectivement la stratégie d'actions sur le Bassin d'Aurillac pour les années à venir afin de donner à tous l'accès à une alimentation saine, locale et durable.

Goudots Gourmands 2023

Incontournable événement du début d'été aurillacois, le Festival des Goudots Gourmands se tiendra du 7 au 9 juillet sur le cours d'Angoulême et les berges de la Jordanne. Cette année encore, participez au traditionnel concours des Goudots Gourmands, organisé par l'Office de Tourisme du Bassin d'Aurillac : l'occasion de déguster et noter des spécialités de producteurs locaux. Un marché des saveurs et un marché « dégustation et vente à emporter » prendront place le long de la Jordanne.

Tout au long du week-end des points de restauration et buvettes accueilleront les festivaliers souhaitant se ravitailler et un espace gratuit de jeux en plein air accueillera les enfants sur les berges. Vendredi et samedi soir, des concerts proposés par le Théâtre d'Aurillac animeront la manifestation. Prenez date !

Impulsions Musicales...

Impulsions Musicales ? C'est une programmation de concerts proposés par la CABA en partenariat avec les communes, et organisés par le Théâtre d'Aurillac avec le soutien artistique de Musica Formosa. La saison 2 touche déjà à sa fin...

Après St-Simon, Lacapelle-Viescamp et Sansac-de-Marmiesse (**notre photo**), l'avant-dernière étape était programmée à Jussac, le 25 mai, avec « Farangi, du baroque à l'orient ». Chacune de ces soirées a permis la rencontre d'artistes aussi virtuoses que sensibles et d'un public, jeunes et adultes, conquis !

La dernière échappée, le 12 juillet à Arpajon-sur-Cère, proposera un exceptionnel voyage aux « Couleurs amé-



ricaines » avec le quintette Bacchus (trompettes, cor, tuba, trombone). Il passera allégrement du classique au jazz et aux musiques populaires.

Renseignements et billetterie :
 📧 theatre.aurillac.fr

Wheels on fire II



Rendez-vous samedi 10 juin à partir de 9 h sur le skatepark extérieur de l'Épicentre pour l'événement *Wheels On Fire II*, organisé par Session Libre. Au programme, un contest Skate et BMX en deux catégories : - de 16 ans et + de 16 ans. En parallèle, un rassemblement de véhicules anciens et de *Youngtimers* sera organisé. Les festivités continueront avec un concours de best tricks (meilleure figure) en Skate et BMX. Buvette, restauration et musique animeront la journée et la soirée !

📧 <https://www.sessionlibre.com/>

L'ascension continue

Les jeunes skaters de Session Libre continuent de gravir les étapes (cf. *Agglo mag* 97). Noé Duport, Guilhem Edon, Samuel Roques et Thomas Poncy ont participé au Championnat Régional de Skateboard Street à Bourg-Saint-Maurice (73). Noé Duport et Guilhem Edon se sont classés respectivement 3^e en Street - de 16 ans et 5^e en Street + de 16 ans. Ils se sont ainsi qualifiés pour le au Championnat de France qui s'est tenu du 26 au 28 mai à Perpignan. A l'heure où nous écrivons ses lignes, les résultats ne sont pas connus, mais saluons déjà leur bond au sommet des « France » !



© Basile Morisse

Street Art

D'Aurillac à Saint-Flour, de nouvelles œuvres vont habiller nos murs avec l'édition 2023 du Festival 10ème Art ! Pour « *Impulsions Street Art* », la programmation en partenariat entre l'association 10ème Art et la CABA, trois communes ont été sélectionnées ! Labrousse accueillera en septembre l'artiste Arnaud Liard ; à Lascelles interviendra Iñigo Sesma, peintre basque espagnol ; à Giou-de-Mamou, c'est l'artiste Trakt qui partagera sa peinture.

Petit avant-goût des visites estivales : le 3 juin, une journée Portes ouvertes des œuvres *Street Art* d'Aurillac est organisée par l'Office de Tourisme et 10ème Art. Trois créneaux sont proposés pour une découverte guidée gratuite : 10 h, 14 h, 16 h (inscription obligatoire auprès de l'Office de Tourisme).

Renseignements :
 📧 www.iaurillac.com
 ☎ 04 71 48 46 58
 🌐 www.10emeart-festival.com

« Ensemble pour être en forme »

Des ateliers sports et bien-être

Promouvoir l'activité physique à travers le territoire, c'est l'objectif des rendez-vous « Ensemble pour être en forme », la nouvelle programmation sport et bien-être proposée par la CABA en partenariat avec les communes. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du Label « Terre de Jeux 2024 ».

« *Je viens pour me remettre au sport... J'ai envie de découvrir une nouvelle pratique sportive... J'ai simplement envie de passer un bon moment !* ». Chaleureusement accueillis par Audrey Valrivière, éducatrice des activités physiques et sportives, les participants à l'atelier se rassemblent, baskets aux pieds, gourde en main et sourire aux lèvres. Depuis fin avril, Audrey se déplace deux fois par semaine dans les communes du Bassin d'Aurillac à la rencontre des habitants afin de passer une heure ensemble autour du sport. Retraités, actifs, jeune maman, la séance est adaptée au niveau de chacun. Le but est de donner envie au plus grand nombre de pratiquer une activité sportive.

Le Bassin d'Aurillac a obtenu le label « Terre de Jeux 2024 » en décembre 2019. Par cette labellisation, le Communauté d'Agglomération a souhaité valoriser les équipements ainsi que la dynamique associative et sportive sur les 25 communes. Favoriser la découverte du sport, soutenir l'éducation par le sport, promouvoir



sa pratique et les valeurs olympiques et paralympiques : autant d'atouts de notre territoire mis en lumière au travers de ce label et qui se déclinent dans de nouveaux ateliers « Ensemble pour être en forme »

Des activités physiques variées

L'activité physique est reconnue comme un levier essentiel de bien-être, à tout âge. Les activités programmées permettent de développer le souffle et l'endurance, d'entretenir le rythme cardiaque, d'améliorer la posture et l'équilibre... Autant de bienfaits déclinés au travers de différentes pratiques sportives : circuit training, marche active et stretching, cuisses – abdos – fessiers, fitness en musique ou encore renforcement musculaire.

La bonne ambiance et l'entraide sont au rendez-vous : gratuits et encadrés, les ateliers se suivent et ne se ressemblent pas. C'est le moment de se lancer et de s'inscrire à l'un d'entre eux voir à plusieurs ! Retrouvez le programme de ce printemps au Centre Aquatique, dans les mairies, à l'accueil de la CABA et sur les sites internet.

Inscriptions :

Centre Aquatique du Bassin d'Aurillac
 ☎ 04 71 48 26 80
 🌐 centreaquatique.caba.fr

Liste des ateliers :

Deux ateliers par semaine jusqu'au 30 juin
 Scannez le QR code pour accéder au programme des prochains ateliers



Informations pratiques

Venir en tenue de sport et avec une gourde.
 L'atelier aura lieu à partir de trois personnes inscrites.
 Selon la météo, l'activité peut être amenée à se faire en intérieur et/ou à être modifiée.

FESTIVAL AURILLAC en SCÈNE LE PRISME

2^{ème}
EDITION



Festival Aurillac en Scène

Derniers préparatifs avant la fête !

Plus que quelques semaines pour prendre ses billets pour la 2^e édition d'Aurillac en Scène et s'assurer une place sur le parvis du Prisme les 30 juin et 1^{er} juillet prochains. Si la programmation de la grande scène enthousiasme les Cantaliens, la petite scène n'a pas dit son dernier mot !

D'ici un mois, les Aurillacois et Cantaliens accueilleront sur leurs terres des grands noms de la musique, avec notamment en têtes d'affiche Angèle et Mathieu Chedid, alias -M-, accompagnés par Suzane, Soolking, Izia, Charlie Winston et Samaka (cf. encadré).

Scène locale et animations

La programmation de la grande scène du 2^e Festival Aurillac en Scène organisé par Aurillac Développement enthousiasme le public. Les organisateurs souhaitent aussi faire la part belle aux talents du territoire en proposant une petite scène 100 % locale. Les artistes qui s'y produiront ont été sélectionnés début avril via un appel à candidature lancé par Aurillac Développement.

Le vendredi 30 juin, les Celtic Monkeys, inaugureront la petite scène sur des airs pop rock celtiques. Ils seront suivis par un 2^e groupe aux influences balkanique,

Programmation

Vendredi 30 juin :
Samaka, Suzane, Soolking et Angèle

Samedi 1^{er} juillet :
Charlie Winston, Izia et -M-

♦ **Billetterie** : au Centre des Congrès,
1 bis Place des Carmes ; directement sur place
ou sur www.aurillacenscene.com

Zaman Zaman. La chanteuse pop Adèle Coyo clôturera les changements de plateau du vendredi soir. Le groupe de rock Monnaie de Singe ouvrira le bal du samedi soir. Electric Flash, groupe aux influences rock et psyché des 70's tiendra la petite scène jusqu'à l'arrivée de -M-.

Les surprises ne s'arrêtent pas là, puisque deux DJ cantaliens, Roman Pops et Flo Flux, ont été sélectionnés pour animer, un soir chacun, les interplateaux de la grande scène et l'espace VIP, du festival avec un show de clôture.

Une organisation digne des grands festivals

A partir de 17 h et jusqu'à 1 h du matin, les festivaliers auront accès à la place du 8 mai, divisées pour l'occasion en plusieurs espaces. L'entrée du public se fera à partir de la rue Emilie et Germaine Tillion. Une entrée est dédiée aux PMR, VIP et partenaires rue Jean Moulin. Les retardataires auront accès à une billetterie afin d'acheter leur ticket sur place.

La scène locale sera située aux abords du village installé à l'arrière des tribunes avec des espaces de détente, de restaurations, des food-trucks et un bar principal. Six restaurateurs ont été retenus : Richard Hotdogs, La Cabane à pizzas, Le Cappadoce, Sarl au coin chaud, Le Ptit Goulou, et l'entreprise Vabret. Il y en aura pour tous les goûts : plats locaux, options végétariennes, glaces et rafraîchissements ! Au bar, 32 mètres linéaires de comptoirs et différentes consignes (gobelets, verres à pied, verres à cocktail et pichets) seront proposés aux festivaliers. Attention : les food-trucks et le bar n'accepteront que du *cashless* (cf. encadré).

La marque « Aurillac en Scène » sera enfin déclinée au travers de goodies et souvenirs : t-shirt, bandana, stickers, bob, tote bag. Des boules quies à l'effigie du festival seront aussi en vente pour permettre aux plus sensibles de profiter pleinement du show !



Cashless

Dans l'enceinte du festival, un seul moyen de paiement est accepté : le cashless, un porte-monnaie dématérialisé sous forme de carte rechargeable. C'est un système 100% sécurisé et rapide grâce au sans contact.

Avant le festival

- 1/ Se rendre sur www.aurillacenscene.com/fr/cashless pour créer un compte muni de son numéro de billet.
- 2/ Charger son argent pour gagner du temps.

Pendant le festival

- 1/ Se rendre à une des banques *cashless*.
- 2/ (Re)charger sa carte par carte bancaire ou espèces (les chèques ne sont pas acceptés).
- 3/ Payer sans contact aux caisses.

Le coût d'activation de la carte est de 1 €. L'argent non dépensé pourra être remboursé sur www.aurillacenscene.com du 2 au 16 juillet, si le solde de la carte est supérieur à 0,50 €





©CyrilleQuintard

Ultra Trail du Puy Mary

Le cœur et les jambes

Après avoir conquis le cœur et les jambes de milliers de coureurs, l'UTPMA revient pour une dixième édition le 17 juin. Plus de 3 000 participants sont attendus au départ des 6 parcours proposés.

Le 23 juin 2012, ils étaient 170 inscrits à prendre le départ des 105 km de la première édition de l'Ultra Trail du Puy-Mary (UTPMA). Le 17 juin prochain, à 0h01 précisément, ils seront 900 à s'élancer de la place des Carmes. Parmi eux, des noms bien connus dans le monde local de la course à pied et du trail. « A l'occasion de la 10^e édition, Charly Lajus, Stéphane Bergzoll et Sébastien Chamayou seront au départ du 105 km, explique Xavier Ducheix, co-président de l'association Tom 15, organisatrice. Ils ont été tous les trois à l'initiative de l'événement. Nous aurons également le plaisir de retrouver Joël Billoux qui a participé à toutes les éditions et les a toutes terminées ! C'est le seul à avoir réalisé cet exploit. »

Si certains le connaissent plutôt bien, le tracé de l'épreuve phare de l'UTPMA ne semble pas avoir pris une ride. Pour cette édition anniversaire, très peu de changements sont prévus. « Seuls les derniers kilomètres

sont pour la première fois légèrement modifiés, détaille Xavier Ducheix. À Saint-Simon, les coureurs reprendront la direction de Saint-Jean-de-Dône pour une arrivée à Aurillac depuis le château de Saint-Etienne. »

De la rando aussi...

La randonnée de l'UTPMA bénéficie aussi d'un nouveau parcours ! Au départ du château de Pesteils (Polminhac) à 9h30, le tracé de 24 km imaginé par l'association des Pas Vézacois permettra aux marcheurs de découvrir un joli panel de paysages. A midi, ils sont attendus au hameau de Runhac à Vézac pour un déjeuner à la ferme avec fabrication de pain au four communal. Pensez à vous inscrire (limite à 500 participants) !

Avant de retrouver les pavés de la cité géraldienne, les coureurs devront affronter les pentes du Volcan cantalien. Avec plus de 5 800 m de dénivelé positif, le parcours les emmènera jusqu'à la station du Lioran en passant par le plus haut sommet du département, le Plomb du Cantal, et l'emblématique pyramide du Puy Mary. « Au total, sept ravitaillements sont positionnés sur le parcours : à Velzic, au col du Perthus, au Lioran, au Pas de Peyrol, à Mandailles-Saint-Julien, à Lascelles et enfin à Saint-Simon. »

Top départ pour les super-héros !

Samedi dès 16h30, le jardin des Carmes accueille le parcours des super-héros ! Réservé aux enfants de 5 à 12 ans, ce parcours ludique avec obstacles ne donne lieu à aucun classement : l'amusement est le maître-mot !

Du nouveau dans les montagnes...

Pour les autres courses de la journée, l'organisation a fait preuve d'innovation. Une nouvelle épreuve fait ainsi son apparition : le Grand trail du Lioran. D'une distance de 50 km, il promet aux 800 inscrits une belle excursion dans les Monts du Cantal et la vallée de la Jordanne, entre la Prairie des Sagnes et Aurillac. « Nous souhaitons mettre un coup de projecteur sur la station tout en essayant de promouvoir les activités de pleine nature, déclare Xavier Ducheix. Nous avons donc mis à disposition des coureurs une navette en train depuis Aurillac. Contrairement aux autres courses où le départ est délocalisé, elle n'est pas obligatoire afin de laisser la possibilité à ceux qui le souhaitent de dormir sur place. On espère ainsi que l'événement profite aussi aux hébergeurs. »

De son côté, le Trail de la Jordanne connaît cette année un remodelage. Son départ se fera de Velzic pour 28 km de course (contre 24 auparavant), en solo ou en relais. « Nous avons tenu compte des retours reçus les années précédentes qui souhaitaient plus de montagne, poursuit l'organisateur. Avec ce nouveau départ et un passage à la Croix de Cheules, on la touche du doigt. » Enfin, après sept années d'absence, L'Aurillacoise vient compléter le panel de la 10^e édition. Boucle de 7 km au départ du centre-ville, elle est accessible aux débutants et à toutes « celles et ceux qui ont pour habitude de faire un footing le dimanche matin ». Avec l'ambition de séduire une nouvelle cible, elle est également ouverte à la marche sportive.



En 10 éditions, avec le soutien de nombreux partenaires en particulier de la Ville d'Aurillac et de la CABA, l'UTPMA a connecté le Bassin d'Aurillac avec l'univers du trail. En attirant des milliers de participants de toute la France (voire au-delà !), l'événement met en valeur les atouts du territoire pour la course à pied et plus généralement le sport *outdoor*.

Cette année encore, ce sont plus de 3 000 personnes qui vont prendre le départ d'une des épreuves. Dès le vendredi, le quartier des Carmes va ainsi vibrer au rythme des coureurs et de la quinzaine d'exposants réunie au Village Trail (Centre Pierre-Mendès-France). Samedi, rendez-vous dès la fin de matinée et jusqu'au petit matin, pour encourager les *finishers* dans leurs dernières foulées !

Pour plus d'infos et découvrir le programme détaillé :

www.utpma.fr

UTPMA

@utpmatom15

Un événement solidaire et éco-responsable

Dans la continuité de son engagement solidaire, l'UTPMA reverse cette année 1 € de chaque dossard à l'association À Petits Pas pour Raphaël. Les dons récoltés aideront les parents de Raphaël, jeune garçon de 4 ans atteint d'une maladie génétique très rare et lourdement handicapé, à aménager et équiper leur maison pour leur permettre de rester ensemble.

L'UTPMA est également solidaire avec la planète ! Soucieux de préserver leur terrain de jeu, les organisateurs mettent en place diverses actions : obligation pour les coureurs de posséder leur propre éco-cup, tri sélectif et fin des gobelets plastiques sur les ravitaillements, balisage éphémère, toilettes sèches au départ et au col du Perthus, interdiction des bâtons dans les zones sensibles...



À La Plantelière

Moments de partage au vert

La Fête de la Rando et de la Nature pose une nouvelle fois ses valises à La Plantelière à Arpajon-sur-Cère les 9, 10 et 11 juin. Entre pratique sportive et découvertes en tous genres, les activités sont nombreuses, gratuites et ouvertes à tous !

Réveiller son corps et son esprit au son du chant des oiseaux, partir à l'aventure à la tombée de la nuit, se lancer dans un jeu de piste inédit, observer, apprendre, randonner... Organisée les 9, 10 et 11 juin à La Plantelière à Arpajon-sur-Cère, la Fête de la Rando et de la Nature propose un week-end de partage... au vert !

De la rando, mais pas que...

Les ambitions de l'événement sont multiples. Avec la pratique et la découverte de la randonnée sous toutes ses formes en toile de fond, le programme imaginé par la CABA et ses partenaires décline une vaste palette d'activités gratuites pour tous les goûts et tous les âges. L'édition 2023 débutera le vendredi au soir par un jeu de piste en équipe de 9 km. Le périple

des randonneurs sera ponctué de quatre arrêts où ils devront répondre à une énigme proposée par des intervenants tels que le CPIE de Haute-Auvergne ou la Ligue de Protection des Oiseaux.

Tout au long du week-end, d'autres randonnées thématiques sont prévues : marche nordique, rando VTT électrique semi-nocturne de 20 km, balade sensorielle... Une rando solidaire est également programmée. Grâce à la mise à disposition de joëlettes, les personnes à mobilité réduite pourront prendre part à la boucle de 11 km agrémentée de commentaires. Fortes du succès rencontré l'an passé, les séances de yoga en plein air sont aussi reconduites. Les Croqueurs de Pomme du Cantal, traditionnels invités de la manifestation, seront de nouveau présents et animeront des ateliers autour de la tenue d'un verger.

Le dimanche après-midi, le Bureau des accompagnateurs en montagne du Puy Mary, l'école de VTT MCF « Volcan du Cantal », l'École départementale d'équitation et le parc aventure AccrOrillac proposeront diverses animations pour les enfants : parcours VTT, mur d'escalade et tyrolienne, baptêmes à cheval et poney, jeux d'orientation... Les plus grands sont quant à eux invités à prendre part à l'une des balades urbaines en vélo électrique. L'occasion d'échanger sur les bonnes pratiques pour circuler sereinement et en toute sécurité.

Programme complet :
 www.caba.fr

S'informer sur les tiques

Habités des excursions, les randonneurs et sportifs de pleine nature sont les premières cibles des tiques. Dimanche de 14 h à 18 h, le CPIE de Haute-Auvergne et l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes proposent une exposition animée pour comprendre et prévenir les piqûres de tiques.

Maître d'ordre : convivialité

Cette année, chaque journée est ponctuée de moments de convivialité et d'échanges : entre deux activités, prenez votre pique-nique pour déjeuner et/ou dîner à La Plantelière !

Tout un programme !

Vendredi 9 juin

Jeu de piste

Départ 19h30
Retour vers 23 h
9 km

Samedi 10 juin

Corps, Esprit et Nature

8h30 - 10h30
Séance de yoga
Sur inscription

Marche nordique

Départ 11 h
Retour vers 12h30
7 km
Sur inscription

Rando Solidaire

Départ 14h30
Retour vers 16h30
11 km
Randonnée commentée ouverte aux personnes à mobilité réduite

Corps, Esprit et Nature

18 h - 20 h
Séance de yoga. Sur inscription

Rando VTT électrique semi-nocturne

Départ 20h30
Retour vers 23 h
20 km
Ouverte aux enfants dès 14 ans (accompagnés, déjà pratiquants).
Sur inscription

Dimanche 11 juin

Chouchouter son verger

9 h - 12 h
Échanges et ateliers autour de la gestion d'un verger

Rando sensorielle

Départ 10 h
Retour vers 12 h
Observation de la nature

"L'Info tiques" : expo animée

14 h - 18 h

Balade urbaine en vélo électrique

Départs à 14 h et 16 h
Apprendre à circuler en vélo en ville

Animations jeunesse

Tout l'après-midi
Parcours VTT, mur d'escalade et tyrolienne, baptêmes à cheval et poney pour tous (enfants à partir de 18 mois, ados et adultes), ateliers pédagogiques...

Renseignements et inscriptions

Office de Tourisme
 04 71 48 46 58
 www.caba.fr



SECTEUR ARPAJON-SUR-CÈRE

Venez découvrir cette maison de plain-pied de 102m², éditée en 2013 sur une parcelle de 791m².

Descriptif

Une entrée avec placards desservant une grande pièce de vie d'environ 45m² avec cuisine ouverte toute équipée, salon - séjour avec grandes baies vitrées avec accès sur une terrasse, un cellier avec coin buanderie, salle de bain + douche, 3 chambres avec placards) dont une avec dressing et un wc séparé, grand garage.

- LES ÉQUIPEMENTS :

Chauffage au sol avec pompe à chaleur aérothermique, volets roulants électriques, tout à l'égout.

Prix de vente = 249100 €

DPE 78/B. GES 2/A



1 rue Jacquard
15000 AURILLAC
"quartier Belbex"
(A côté de Miny Toons)



monbienvenu.fr
(Transactions immobilières)

Renaud DAGUENEL
Agent commercial immobilier
06.63.38.47.18
dagrenaud@gmail.com



Estimation
Gratuite

"Vous souhaitez vendre votre bien immobilier, contactez-moi..."

- Estimation immobilière affinée
- Chiffrage des travaux nécessaires (mise en relation avec des artisans qualifiés)
- Organisation des diagnostics immobiliers obligatoires
- Photos professionnelles
- Visite virtuelle
- Elaboration de l'annonce de mise en vente
- Votre bien immobilier diffusé sur + 30 supports publicitaires.
- Gestion des visites clients
- Validation plan de financement

Audilab
Ensemble, pour une belle écoute



CHAQUE JOUR,
nous cultivons l'innovation

Bilan auditif⁽¹⁾
+ 1 mois d'essai⁽²⁾
GRATUITS

Aides auditives
100%
remboursées⁽³⁾

ARPAJON-SUR-CÈRE
7 avenue du Général Milhaud
04 71 45 08 08
Tous nos centres sur www.audilab.fr

1. Test non médical. 2. Sur prescription médicale. Dispositif médical CE. 3. Applicable sur les aides auditives de classe 1 référencées, sous réserve d'une complémentaire santé responsable. Voir les conditions en magasin. Audilab Cantal, SARL 8 000 €, RCS Aurillac 834 082 794, 7 av du Général Milhaud 15130 Arpajon-sur-Cère. Crédit image : Oticon.

Faire face au défi climatique

Épisodes de sécheresse récurrents, canicule, inondations... Conséquences du réchauffement climatique, les phénomènes météorologiques violents s'intensifient. Dans le Cantal, malgré un printemps pluvieux, l'été 2023 n'est pas pour autant hors de danger. Le déficit de précipitations de cet hiver ayant entraîné des déficits hydriques importants au niveau des sols et des nappes souterraines, un nouvel épisode de sécheresse pourrait subvenir si la pluviométrie n'était pas abondante avant l'été.

Pour faire face au défi climatique actuel, l'Intercommunalité souhaite franchir une étape supplémentaire dans sa gestion de l'eau. Depuis sa création, elle veille à optimiser au mieux la ressource grâce notamment à une maintenance et un perfectionnement continu de ses équipements hydrauliques. Aujourd'hui, elle s'engage dans un Contrat de Progrès Territorial qui vise à faire évoluer l'ensemble des pratiques du cycle naturel et domestique de l'eau.

La ressource en eau

Agir face au défi climatique

Depuis sa création dans les années 60, l'Intercommunalité a toujours privilégié une gestion performante et optimisée de la ressource en eau. Face aux phénomènes de sécheresse récurrents et aux prévisions climatiques des prochaines années, la Collectivité veut franchir une nouvelle étape. Elle vient ainsi d'adopter un Contrat de Progrès Territorial pour le bassin versant Cère amont.

« La gestion de l'eau est un sujet historique pour notre Intercommunalité, l'une de nos plus anciennes compétences, a rappelé Pierre Mathonier, Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, lors du dernier Conseil communautaire. Avec la confirmation des prédictions émises dans les années 60-70, l'enjeu devient aujourd'hui de plus en plus crucial. » Les épisodes de sécheresse qui s'intensifient ainsi que les prévisions à l'horizon 2050 ont effectivement mis en évidence la nécessité de préserver une ressource en eau dont la rareté s'accroît au fil des ans (cf. p. 23).

Dans les 30 prochaines années, le Massif central devrait connaître un réchauffement du mercure d'environ 2°C ; soit pour Aurillac une température annuelle moyenne qui pourrait passer de 10 à 12°C avec une progression plus forte dans les fonds de vallée. Ce phénomène pourrait s'accompagner d'un dérèglement saisonnier caractérisé par des automnes et hivers plus doux ainsi qu'un cumul de précipitations en baisse en hiver et au printemps mais en hausse à l'automne. Outre la multiplication des périodes de sécheresse, notamment

hivernales, ces changements sont susceptibles de favoriser l'augmentation de phénomènes violents tels que le ruissellement, les inondations, les canicules ou les gelées tardives.

Gestion et préservation de la ressource

Pour bien gérer la ressource en eau, la CABA conduit depuis de nombreuses années une stratégie aussi bien quantitative que qualitative. Pour cela, elle effectue régulièrement des opérations d'entretien, de rénovation et de modernisation de ses ouvrages hydrauliques. Elles ont pour objectifs d'améliorer la performance des équipements, de perfectionner le traitement de l'eau et plus généralement d'optimiser l'ensemble du « petit cycle de l'eau » (cf. encadré).

« Ces efforts nous permettent notamment d'afficher un taux de rendement remarquable de 80 % sur nos 880 km de réseaux de distribution d'eau potable, précise Gérard Pradal, Vice-Président en charge du Grand Cycle de l'eau. Les investissements en cours à Souleyrie illustrent également notre volonté d'améliorer la performance épuratoire des équipements et ainsi garantir des rejets les plus propres possibles en milieu naturel. »

Cependant, pour contribuer à limiter les impacts du changement climatique sur la ressource, « nous devons relever un nouveau défi, note Pierre Mathonier. Nos prédécesseurs ont su s'emparer avec intelligence du sujet de la gestion de l'eau, aujourd'hui c'est une autre étape majeure que nous devons franchir. » La Collectivité vient ainsi d'adopter le projet de Contrat de Progrès Territorial du bassin Cère Amont. Conclu pour cinq ans, il vise à engager des actions structurantes autour des bonnes pratiques et usages raisonnés de l'eau afin de préserver les milieux aquatiques tout en assurant la gestion patrimoniale des réseaux et ouvrages.



3 Intercommunalités et 1 Contrat de Progrès Territorial

Ce Contrat de Progrès Territorial est le résultat d'un travail mené depuis 2018 en étroite collaboration avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne, l'État, les intercommunalités de Cère et Goul en Carladès et de la Châtaigneraie Cantalienne, ainsi qu'avec le soutien du Département. Un diagnostic mené sur les cours d'eau du bassin versant a permis d'établir une base solide pour construire un plan d'actions partagé. « Il met en avant qu'aucun cours d'eau n'est en très bon état, souligne Gérard Pradal. Ils sont globalement d'un état moyen. On observe une dégradation importante de l'amont vers l'aval, avec des eaux médiocres lors de leur arrivée au barrage de Saint-Etienne-Cantalès. Si nous n'agissons pas dès maintenant, cela peut, par exemple, devenir un frein au développement touristique et économique du lac, avec des risques d'interdictions de baignade récurrentes. »

Ces dégradations s'expliquent principalement par l'accumulation des pressions exercées sur les cours d'eau. De natures agricoles, industrielles ou domestiques, elles détériorent la qualité bactériologique et écologique des milieux aquatiques. Les actions programmées dans le Contrat de Progrès Territorial visent donc à faire évoluer l'ensemble des pratiques du cycle naturel comme domestique de l'eau.

Le bassin versant Cère Amont

Dans un objectif de cohérence au niveau des cours d'eau, le Contrat de Progrès Territorial est mené à l'échelle du bassin versant Cère Amont. D'une superficie de 735 km², il est délimité au nord par les Monts du Cantal et les sources de la Jordanne, de la Cère et de l'Authre. Il couvre le territoire des trois rivières incluant leurs affluents (soit 1 300 km de cours d'eau, 22 km² de zones humides et les 560 ha du lac de Saint-Étienne-Cantalès). Au sud, le point de sortie des eaux est le barrage de Nèpes, situé 2,3 km après celui de Saint-Etienne-Cantalès sur la commune de Laroquebrou.

Qu'appelle-t-on le petit et grand cycle de l'eau ?

Le grand cycle de l'eau correspond au cycle naturel de l'eau. Du nuage à l'océan, il comprend les précipitations ainsi que les phénomènes d'évaporation, d'infiltration et d'écoulement dans les cours d'eau et dans les nappes souterraines.

Le petit cycle de l'eau, quant à lui, est aussi appelé cycle domestique. Il désigne l'eau qui est transférée par des tuyaux pour nos usages quotidiens : du prélèvement à la source jusqu'au rejet en milieu naturel après épuration.

Au sein de la CABA, le petit cycle de l'eau est géré par les services Eau Potable, Assainissement et Eaux Pluviales de la Collectivité. Dans le cadre de l'Entente « Bassin Cère Amont » avec les Communautés de Communes de Cère et Goul en Carladès et de la Châtaigneraie Cantalienne, le service GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) suit et surveille avec attention l'évolution du grand cycle de l'eau à l'échelle du bassin versant.



© DR

Contrat de Progrès Territorial Protéger les milieux aquatiques

Qu'elles soient liées aux activités domestiques ou professionnelles, les pratiques du quotidien impactent fortement les cours d'eau et les milieux aquatiques. Pour en limiter les effets, le Contrat de Progrès Territorial qui va être signé avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne sur le Bassin Cère amont prévoit d'agir sur l'ensemble de ces pressions.

Dans le cadre de la préparation du Contrat de Progrès Territorial du Bassin Cère amont, un diagnostic a été mené entre 2019 et 2022. Validé par les partenaires techniques et institutionnels, il a notamment permis de définir plusieurs secteurs d'intervention prioritaires. Les choix réalisés s'expliquent par différentes raisons : dysfonctionnements majeurs repérés, possibilités d'améliorations à court terme avec un rapport coût/bénéfice important, protection de la biodiversité, renforcement du bon état des têtes de bassin, etc. Deux sous-bassins, classés Natura 2000, ont par exemple été identifiés comme prioritaires dans l'objectif de protéger l'une des plus importantes populations européennes de moules perlières, en fort déclin.

Du diagnostic au plan d'actions

Pour répondre aux différentes problématiques mises en exergue au cours du diagnostic, un programme d'interventions a été élaboré par les deux techniciens en charge de l'animation du Contrat de Progrès Territorial en étroite collaboration avec les équipes du petit cycle de l'eau. Élaboré pour les cinq années à venir, le plan d'actions se décline en quatre grands volets thématiques : hydromorphologie, végétation et biodiversité, qualité et quantité, animation. Derrière, se cache une grande diversité d'actions concrètes aux ampleurs variables.

La création d'abreuvoirs (comme récemment à Mandailles-Saint-Julien, cf. p 22) peut par exemple permettre de limiter la divagation du bétail dans les cours d'eau et ainsi limiter leur pollution. Pour permettre à certains ruisseaux ou rivières de retrouver un fonctionnement naturel et d'être en mesure de s'adapter aux changements climatiques, des travaux de reprise de berges et de diversification de la végétation sont fléchés.

Dans le contexte actuel de réchauffement climatique, la gestion des zones humides est aussi un élément majeur du plan d'actions présenté. Garantir leur bon



état est primordial pour la biodiversité et la fonction de stockage naturel de l'eau qu'elles exercent. Au travers également d'actions de sensibilisation, de préservation et d'éducation, les objectifs majeurs du Contrat de Progrès Territorial sont de limiter l'impact des changements climatiques et de tendre vers une qualité écologique des masses d'eau du bassin versant.

Le Contrat de Progrès Territorial en chiffres

- 3** Intercommunalités : CABA, Cère et Goul en Carladès, Châtaigneraie Cantalienne
- 5** années, soit la durée du programme
- 70** acteurs impliqués
- 264** km de cours d'eau diagnostiqués
- 670** pages de rapport
- 15** M€ d'aides minimum
- 34** M€ d'investissement

Eau potable

Nouvelle jeunesse pour les réservoirs

D'Aurillac à Lacapelle-Viescamp en passant par St-Paul-des-Landes, Naucelles ou encore Ytrac, les habitants boivent l'eau qui y est stockée. À eux seuls, les réservoirs de Coissy, construits dans les années 60 et 80 sur les hauteurs d'Aurillac, ont une capacité cumulée de 8 000 m³. Dans le cadre de sa politique de gestion patrimoniale de ses ouvrages (cf. pp. 18-19), la CABA vient de réaliser leur rénovation afin de moderniser et pérenniser leur fonctionnement.

Avec le temps, des dégradations étaient apparues sur les bétons en contact avec l'eau. Les travaux ont permis de les résorber avec la pose d'une résine d'étanchéité armée à l'intérieur des cuves. Les vannes ont également été changées tout comme les canalisations. En parallèle, des opérations de génie civil, d'étanchéité et d'isolation sur les ouvrages et leur couverture ont aussi été menées.

Orchestrée en deux étapes, la réfection des réservoirs a débuté en 2021 sur Coissy 1. Après environ un an de chantier, les deux cuves de 2 000 m³ chacune ont été remises en service au début de l'été 2022. À l'automne dernier, les travaux ont pu être engagés sur l'impressionnante cuve de Coissy 2 d'un volume de 4 000 m³ (la plus grosse capacité de stockage du Bassin d'Aurillac !). Après une désinfection complète

mi-avril, les équipes ont pu procéder à la remise en eau progressive de l'ouvrage, mètre par mètre afin de limiter les contraintes hydrauliques sur la structure.

Confiée au bureau d'étude spécialisé Altéréo et à l'entreprise Freyssinet / VGS, cette rénovation, d'un montant global d'environ 1,25 M€, a été réalisée avec les soutiens de l'État, du Département et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.



Réseaux : des interventions concertées

La Mairie de Marmanhac va réaliser des aménagements de voirie dans la cité Prat Marsau, un lotissement « Foyer cantalien » des années 60. C'est l'occasion de grouper les interventions sur mais aussi sous la chaussée ! Ainsi, la CABA réhabilite les réseaux d'alimentation en eau potable, d'assainissement collectif et d'eaux pluviales, et le Syndicat d'énergies du Cantal enfouit les réseaux secs. Débuté fin avril, le chantier va durer un an : 6 mois pour les réseaux (investissement CABA : 500 000 €), 3 mois pour le câblage (SDE 15 : 70 000 €), 3 mois pour la voirie (Commune : 270 000 €).

Cette opération illustre le travail conduit au sein de la CABA avec les Communes pour favoriser des aménagements concertés et durables. La majorité des chantiers vise à réhabiliter d'anciens réseaux, en remplaçant la fonte grise cassante, le PVC collé ou le

fibro-ciment par de la fonte ductile pour les réseaux « à gros trafic » (ex. : sous une route départementale), ou par du PVC. Autres cas d'interventions : l'extension, le renforcement, ou la réparation pour résorber des fuites et améliorer le rendement.

Préparés par le Bureau d'études de la CABA, les chantiers portés par les secteurs Eau et Assainissement représentent environ 2 M€ d'investissement par an, soit en moyenne 3 km de conduites d'eau et 2 km de canalisations d'assainissement. D'ici l'été, des travaux sont ou vont être mis en œuvre à Aurillac (rues piétonnes, rue de Versailles), Arpajon-sur-Cère (RD 990 et RD 920, cf. p. 4), St-Simon (cité de Merly), Sansac-de-Marmiesse (chemin de la Rivière, rue des Artisans), etc. En programmation pour la rentrée : Naucelles (traverse du bourg, RD 922), St-Julien-de-Jordanne (bourg)...

Assainissement

Nouvelle station à Mandailles

En 2021, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac a engagé un chantier de renouvellement de la station d'épuration du bourg de Mandailles. Dégradés et obsolètes, les anciens équipements ont été supprimés au profit d'une nouvelle station par filtres plantés de roseaux, quelques mètres plus haut. Ce nouvel emplacement permet une facilité d'accès pour l'exploitation ainsi qu'une optimisation des coûts énergétiques grâce à un cheminement gravitaire des effluents entre les différentes étapes de filtration.

D'une capacité dimensionnée pour 240 équivalents habitants, cette nouvelle station permet un traitement naturel des eaux usées. Après une première étape de dégrillage, les eaux usées s'écoulent dans deux bassins successifs garnis de sables de plus en plus fins qui jouent le rôle épuratoire. Les eaux traversent ensuite une zone de rejet végétalisée avant de rejoindre La Jordanne. En parallèle des travaux réalisés sur la station de traitement, 140 mètres linéaires de réseaux ont également été déployés jusqu'au hameau de Larmandie. Ils permettent ainsi de relier une dizaine d'habitations au système d'assainissement collectif.

Dans une logique globale d'amélioration et de protection des milieux aquatiques, des aménagements aux abords de la station ont également été réalisés pour limiter la divagation de bétail dans la rivière, responsable de dégradations et pollutions. Une clôture a donc été installée le long du cours d'eau et un point d'abreuvement sécurisé a été créé.

D'un montant global de près de 504 000 € HT, ces travaux ont bénéficié du soutien de la DTER et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.



Nouvelles de Souleyrie...

Après les acteurs économiques en janvier, le chantier de la station de traitement de Souleyrie a ouvert ses portes le 4 mars dernier à l'occasion de visites guidées. Plus de 300 personnes ont ainsi pu découvrir les travaux réalisés, les équipements en cours d'installation ainsi que le parcours d'une goutte d'eau collectée à la sortie des canalisations domestiques jusqu'à son rejet dans la Cère.

Début avril, le chantier a franchi une nouvelle étape avec la mise en service du bâtiment d'exploitation. Désormais, l'ensemble des eaux usées d'Aurillac, Arpajon-sur-Cère, Giou-de-Mamou et Vézac sont traitées via les nouveaux ouvrages de la station ! D'ici la fin de l'été, la filière de méthanisation et l'ensemble des équipements devraient être mis en service.

Anticiper pour l'assainissement individuel

14 % de l'habitat du Bassin d'Aurillac est implanté en zone d'assainissement non collectif. Si c'est le cas pour votre projet, préalablement au dépôt du permis de construire, vous devez déposer auprès du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la CABA un dossier de conception du dispositif d'assainissement

individuel. Après analyse, une attestation de conformité vous est délivrée, qui devra être jointe au dépôt du permis.

Pour plus de renseignements, contact SPANC :

☎ 04 71 46 87 38
✉ contact@caba.fr

Éco-gestes : ensemble, préservons l'eau !

🚿 Je prends une **douche plutôt qu'un bain**.

🚰 Je **ferme le robinet** lorsque je me brosse les dents, je me rase, je me savonne ou je fais la vaisselle à la main.

🗑️ Je ne **rejette jamais les eaux de lavage et de chantier aux caniveaux**, réservés à la collecte des eaux de pluie.

🗑️ Je **ne jette pas dans les toilettes** de lingettes, serviettes hygiéniques, coton-tiges ou tubes (même si ils sont biodégradables).

🔧 Je fais **la chasse aux fuites d'eau** et au robinet qui goutte.

☠️ Je **ramène à la déchetterie** les huiles de friture, de vidange, les solvants, décapants ou résidus de peinture ; ne pas les vider dans l'évier ou les toilettes, ils peuvent polluer les rivières et cours d'eau.

🌱 En été, **j'arrose mes plantations et mon potager à la fraîche** : tôt le matin ou tard le soir

☁️ Je **recupère l'eau de pluie** et l'eau de rinçage des aliments pour arroser mes plantes.

3 questions à...

Gérard Pradal,

Vice-Président en charge du Grand Cycle de l'Eau



Nos ressources en eau restent fragiles. Doit-on craindre une nouvelle sécheresse cet été ?

Ce sera le cas si les semaines qui suivent sont à l'image de cet hiver. Les pluies, même conséquentes, de mars-avril n'effacent pas aussi rapidement un déficit hydrique accumulé depuis plusieurs années. L'hiver est une saison en général essentielle pour les nappes souterraines.

La sécheresse de début 2023 est d'autant plus dramatique pour notre territoire qu'il ne compte pas de grande nappe mais des nappes

d'accompagnement des cours d'eau, donc rapidement sensibles. Si l'été est à nouveau chaud et sec, nous ne pourrions pas compter sur les réserves que nous avons précédemment et qui ont "sauvé" l'été 2022.

Dans ce contexte, la politique de gestion de l'eau a une importance majeure...

L'intercommunalité a trouvé naissance, il y a quelques décennies, autour d'une "entente" sur des problèmes d'eau et d'assainissement entre Aurillac et Arpajon-sur-Cère. Techniciens et élus continuent à œuvrer pour faire évoluer la qualité et sécuriser l'eau distribuée quotidiennement aux habitants.

Cela passe par une surveillance permanente de nos équipements et des travaux réguliers d'entretien et de perfectionnement. Coissy et Souleyrie en sont des exemples, mais l'action intercommunale se déploie chaque jour dans les 25 communes au travers des réhabilitations de canalisations,

d'ouvrages d'eau potable, de stations de traitement... Autre exemple, la CABA a été pionnière dans la mise en place dès 2002 du Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Le Contrat de Progrès Territorial, c'est une nouvelle étape ?

La CABA marque en effet sa volonté de préserver la ressource et de protéger les milieux naturels. Ce remarquable document de 500 pages est le fruit d'un travail considérable pour répondre aux besoins de nos ressources et aux exigences de l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Conclu pour cinq ans sur le bassin versant Cère amont, ce Contrat va nous permettre de mener des actions structurantes que nous n'aurions pu engager seuls. Le travail partenarial et les fonds mobilisés contribuent grandement à financer ces investissements indispensables. En lien avec la centaine de fiches-actions, plus de 34 M€ de dépenses prévisionnelles sont déjà fléchées avec un montant d'aides minimal de l'Agence de l'Eau de 15 M€.

ZAE d'Esmolès

Zone de développement artisanal

Une zone d'activités de 4 300 m² commercialisables en 5 lots : c'est l'aménagement qui a débuté fin avril sur un terrain d'Esmolès, à Arpajon-sur-Cère. « Les petites zones répondent à une demande locale et contribuent à la dynamique économique de proximité, explique Isabelle Lantuéjoul, Vice-Présidente de la CABA en charge des Zones d'activités économiques et Maire d'Arpajon-sur-Cère. La ZAE d'Esmolès va permettre à des artisans arpajonnais de se développer, en réalisant des locaux adaptés à leur activité. »

Le terrain est compatible au regard du PLUi avec l'implantation de constructions liées aux activités économiques, artisanales ou de services (hors industrie et commerce), sous réserve d'une surface plancher inférieure à 300m². Sur ce secteur sont aussi programmés des chantiers d'aménagement du parking face au cimetière et de réfection de la RD 990 (cf. p. 4). Si la Communauté d'Agglomération est seule compétente depuis la loi NOTRe (2015) pour l'aménagement des zones d'activités, elle s'est accordée avec la Commune d'Arpajon-sur-Cère pour que l'ensemble des travaux soient réalisés sous une maîtrise d'ouvrage unique.

Terrassements, aménagement d'une voirie de desserte des lots par l'arrière, réseaux (eau, assainissement, électricité, téléphonie) : les travaux d'un montant prévisionnel de 170 000 € HT sont planifiés jusqu'à fin juin. Le chantier intègre le développement durable, avec l'exigence de gestion des eaux de pluie à la parcelle. Ou encore par « des prescriptions paysagères et architecturales pour les lots qui disposeront d'une vitrine à l'avant, précise Isabelle Lantuéjoul. Les façades devront combiner bois et bardage métallique gris dans lequel les enseignes seront intégrées ».

Des contacts sont déjà enregistrés pour la commercialisation, réalisée par la SEBA 15. Les ventes devraient intervenir à l'automne, pour des installations en 2024.



Une station GNV à Esban

Sur la ZAC d'Esban, c'est grâce à l'engagement des entreprises de transports que dirigent Jean-Marc Lhéritier et Laurent Ladoux, également Président de la CCI Cantal, qu'une station GNV a été mise en service fin 2022. Inauguré fin avril, l'investissement de 1,9 M€ réalisé par Gaz'up, PME coopérative, a permis d'implanter un réservoir de 60 m³ et des équipements d'avitaillement en gaz naturel liquéfié et gaz naturel comprimé.

comme d'énergies renouvelables, la CABA a été partenaire de la réflexion et soutenu financièrement l'étude de faisabilité du projet.

Utilisée par 16 véhicules Lhéritier et Olano, elle est aussi ouverte à tout utilisateur de cette énergie propre et renouvelable. En ligne de mire, l'ajout des bornes électriques en 2024 et à l'horizon 2025 le passage à une alimentation reposant à 100 % sur le biogaz, dans le cadre d'un cercle vertueux de promotion de la production locale de biométhane. Actrice en matière de foncier économique



Vous souhaitez faire construire ?
Nous avons le terrain qu'il vous faut !

Emplacement idéal



Quartier Baradel



de 600m² à 800m²



Faire construire avec **Maisons d'en France**, c'est :

+2000
FAMILLES
ACCOMPAGNÉES

90% DE
RECOMMANDATION
pinion
system

CONSTRUCTION
CERTIFIÉE
NF HQE
HABITAT

PAYEZ VOTRE
MAISON A LA
REMISE DES CLÉS*

1, Av. Georges Pompidou à Aurillac - 04 71 46 24 36

*sous conditions - Titulaire NF Habitat HQE 15-02-0070

RESINTEL
VOS RESEAUX INTELLIGENTS
1 rue Ambroise Paré - ZAC du Puy d'Esban 15130 Ytrac
T. + 33 (0)4 71 48 62 00 - resintel.15@resintel.fr

Agence Clermont-Fd
10, rue Marthe Bastié
63000 Couron d'Auvergne
T. +33 (0)4 73 15 34 05
resintel.63@resintel.fr

Agence Cahors
410, rue Joachim Murat
46000 Cahors
T. +33 (0)5 45 35 96 86
resintel.46@resintel.fr

Nos solutions

Télécommunications

Téléphonie professionnelle
Mittel Silver Partner
Alcatel
Opérateur

Réseaux informatiques

Câblage cuivre et optique
Wifi / Wimax / Airlan
Sécurité réseaux
Infrastructure réseaux

Protection des personnes

Appel malade Ascom
Anti-Fugue
Protection travailleur isolé
PPMS

Protection des biens

Anti-Intrusion
Contrôle d'accès
Vidéo-protection

Automatisme du bâtiment

Gestion Technique
du Bâtiment

Multimédia

Visio-conférence
Sonorisation

Notre offre

audit et expertise
conseil & accompagnement
étude technique
installation & intégration
formation
maintenance & réparation
finance & location

RESINTEL
DÉMÉNAGE !

A compter du 15 juin 2023,
retrouvez-nous dans nos
nouveaux locaux

1 rue Ambroise Paré
ZAC du Puy d'Esban
15300 YTRAC

www.resintel.fr



Les chiffres 2023
Tous budgets confondus

Capacité de désendettement : 4,51 années

Autofinancement (2022) :
10,8 M€ (5,5 M€ sur le Principal)

108,58 M€ de dépenses réelles
(hors transfert inter-budgets)

Fonctionnement : 55,75 M€

Investissement : 52,83 M€
dont 15,36 M€ sur le budget principal et 37,47 M€ sur les budgets annexes (eau, assainissement, déchets, campings, transports, aéroport, centre aquatique, zones d'activités économiques).

de gestion qui permet de maîtriser les charges et de poursuivre l'investissement pour réaliser les ambitions du Projet de Territoire partagé avec les 25 communes. « Il s'appuie sur 3 axes, rappelle Pierre Mathonier, Président de la CABA. Au cœur du premier se trouve le Développement économique, essentiel pour que notre territoire continue à avancer, pour soutenir la bonne dynamique de nos entreprises. Le deuxième s'articule autour de la politique d'accueil, d'attractivité et de valorisation du Bassin d'Aurillac. Le troisième recouvre toutes les actions pour un cadre de vie et un développement durable porteurs d'équilibre territorial. »

Outre les dotations de l'Etat, le financement des investissements s'appuie sur un ensemble de contractualisations avec l'Europe, l'Etat, la Région, le Département ou encore de l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Les dispositifs évoluent, dans un contexte souvent marqué par la contraction des co-financements. L'action intercommunale s'inscrit aussi dans un partenariat territorial avec la Châtaigneraie Cantalienne et le Carladès : il permet de mutualiser réflexions et actions autour de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, des mobilités, de la préservation de l'environnement, de la transition énergétique, etc.

Faire face aux charges de fonctionnement

Ressource essentielle du Budget principal : les recettes fiscales. Les 3 taux d'impositions sur lesquels la CABA peut agir (foncier bâti, foncier non bâti, CFE - cotisation foncière des entreprises) restent de nouveau cette année totalement stables. .../...

Budgets 2023

Fonctionnement
tous budgets confondus

pour **100 €** dépensés



Budgets 2023
Continuer à investir

Développement économique, attractivité, cadre de vie et développement durable : ces trois axes du Projet de Territoire structurent l'action de la Communauté d'Agglomération. 108,58 M€ de dépenses d'investissement et de fonctionnement sont inscrits dans les Budgets 2023 pour porter le développement du territoire tout en faisant face à l'augmentation des charges.

108,58 M€ : le niveau de dépenses inscrits dans les Budgets 2023 de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac témoigne du poids de l'action intercommunale sur le territoire. « Les investissements importants que nous portons, notamment sur le Grand Cycle de l'Eau, ont nécessité d'accroître la dette l'an passé, à près de 50 millions d'euros, relève Christian Poulhès, 1^{er} Vice-Président en charge de l'Administration Générale et des Finances. Mais parallèlement, notre capacité d'autofinancement s'est renforcée, à 10,8 millions d'euros. Nous conservons donc une capacité de désendettement de 4,5 années qui autorise à engager de nouveaux projets. »

Son niveau est en effet bien en deçà du seuil de vigilance qui, pour les intercommunalités, se situe à au moins 10 ans. En 2022, les recettes fiscales ont témoigné de la bonne tenue du panier d'imposition, « grâce à la croissance des bases, à la dynamique de la part de TVA qui nous est reversée, phénomènes qui devraient se poursuivre en 2023 », explique Christian Poulhès.

Soutenir le développement économique

Renforcer l'autofinancement reste un des piliers de la stratégie intercommunale, en appliquant une rigueur

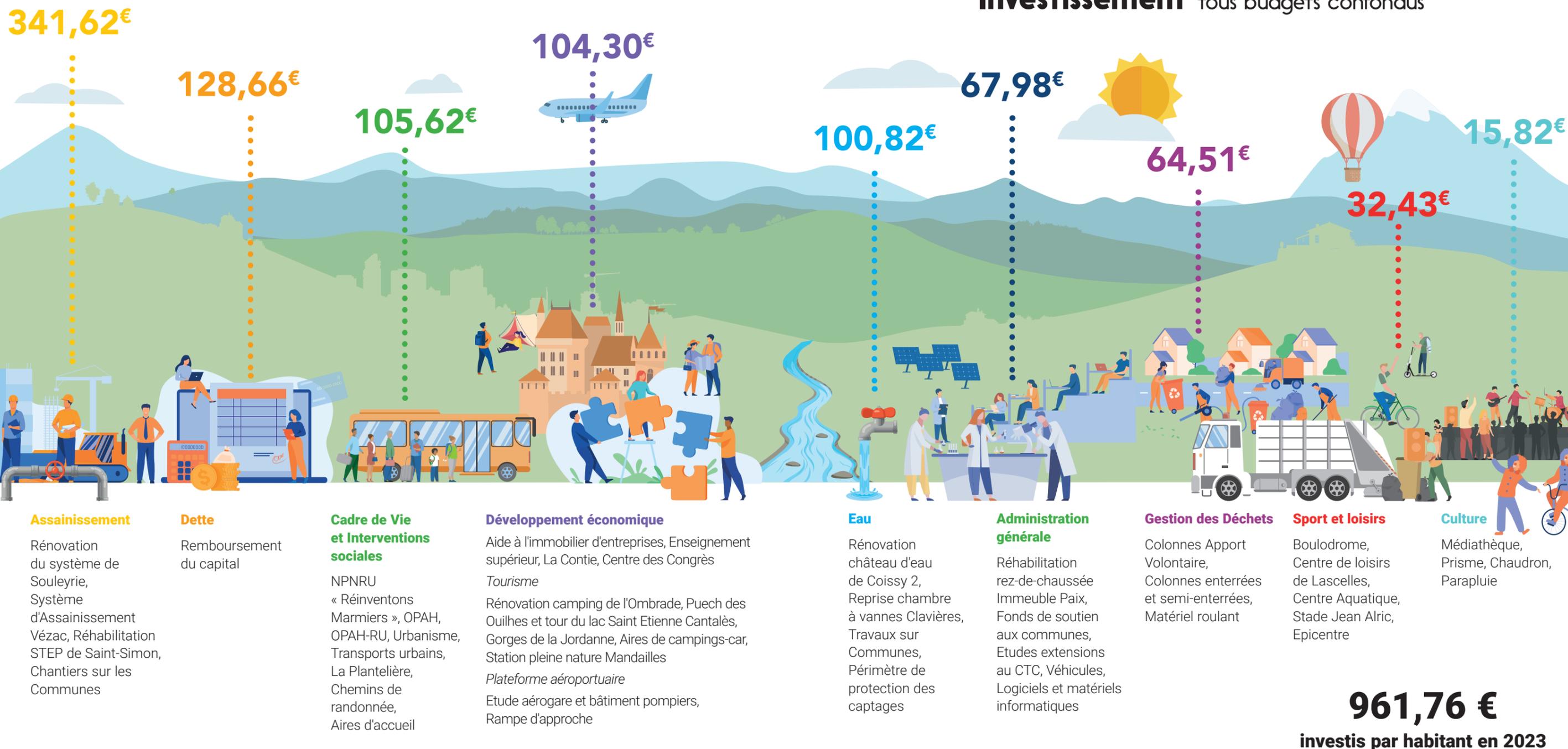
« La dynamique des bases de CFE confirme la bonne santé de nos entreprises, malgré la crise, souligne Pierre Mathonier. La CABA doit continuer à soutenir leur développement : c'est le sens, notamment, de la participation accrue à la ligne aérienne qui est inscrite au Budget ; ou encore des investissements réguliers sur la plateforme aéroportuaire, des dispositifs d'aide à l'immobilier d'entreprise, de la mission foncière prospective qui va être engagée... Autre exemple : notre participation au développement d'un Pôle d'excellence

en microbiologie, sujet majeur pour l'avenir du Bassin d'Aurillac qui compte des entreprises leaders et un éco-système porteur associant acteurs économiques, formation et recherche. »

Le Budget principal intègre des soutiens en hausse vers les Budgets annexes des Transports et du Centre Aquatique, pour faire face à la hausse des charges de fonctionnement. Le Budget du Traitement des déchets est également particulièrement impacté

par l'augmentation des coûts de l'énergie, des coûts de traitement et de la taxe prélevée par l'Etat. Des investissements importants doivent en outre être réalisés pour adapter le matériel de collecte. Aussi, afin d'ajuster le financement au coût du service, le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est porté en 2023 à 10,65 %.

Tourisme, habitat, développement communal, politique de la ville, culture, équipements sportifs, énergies renouvelables, mobilités, eau, assainissement, campings, zone d'activités... : dans tous ses domaines de compétence (cf. ci-dessous), la CABA continue à investir !



Assainissement

Rénovation du système de Souleyrie, Système d'Assainissement Vézac, Réhabilitation STEP de Saint-Simon, Chantiers sur les Communes

Dette

Remboursement du capital

Cadre de Vie et Interventions sociales

NPNRU
« Réinventons Marmiers », OPAH, OPAH-RU, Urbanisme, Transports urbains, La Plantelière, Chemins de randonnée, Aires d'accueil

Développement économique

Aide à l'immobilier d'entreprises, Enseignement supérieur, La Contie, Centre des Congrès
Tourisme
Rénovation camping de l'Ombrede, Puech des Ouilhes et tour du lac Saint Etienne Cantalès, Gorges de la Jordanne, Aires de campings-car, Station pleine nature Mandailles
Plateforme aéroportuaire
Etude aérogare et bâtiment pompiers, Rampe d'approche

Eau

Rénovation château d'eau de Coissy 2, Reprise chambre à vannes Clavières, Travaux sur Communes, Périmètre de protection des captages

Administration générale

Réhabilitation rez-de-chaussée Immeuble Paix, Fonds de soutien aux communes, Etudes extensions au CTC, Véhicules, Logiciels et matériels informatiques

Gestion des Déchets

Colonnes Apport Volontaire, Colonnes enterrées et semi-enterrées, Matériel roulant

Sport et loisirs

Boulodrome, Centre de loisirs de Lascelles, Centre Aquatique, Stade Jean Alric, Epicentre

Culture

Médiathèque, Prisme, Chaudron, Parapluie



Plan Climat

Un plan d'actions pour le territoire

Sobriété énergétique, réduction des émissions de gaz à effet de serre et des polluants, adaptation au changement climatique : 40 fiches-actions ont été élaborées pour répondre aux trois objectifs prioritaires qui structurent le Plan climat-air-énergie territorial du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie.

Logement, déplacements, consommation, économie locale, agriculture et forêt, nouvelles énergies : autant de domaines où l'on peut agir, à titre personnel ou collectivement, face au changement climatique. C'est ce que propose le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie. Sa réalisation était une obligation réglementaire pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants, c'est-à-dire pour la CABA et la Communauté de Communes de la Châtaigneraie cantalienne, mais grâce à la volonté de la Communauté de Communes de Cère et Goul en Carladès de s'y associer, ce projet a pu être porté par le Syndicat mixte du SCoT du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie (SCoT BACC), permettant un travail à l'échelle pertinente de notre bassin de vie.

L'objectif est d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'actions sur 6 ans. Lancée en 2019, la procédure a été retardée par le contexte sanitaire des années 2020-2021. A l'automne 2019, un diagnostic territorial avait été validé

par le Comité syndical ; des rencontres puis des ateliers participatifs avaient associé élus et habitants autour de l'état des lieux, de la priorisation des enjeux et de la construction du plan d'action. La stratégie retenue vise à :

- réduire la facture énergétique, en abaissant les consommations de 25 % d'ici 2030, et en portant la part des énergies locales et renouvelables à 40% de la consommation ;
- anticiper et préparer le territoire au changement climatique pour préserver la qualité de vie ;

Syndicat mixte du SCoT du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie

3 place des Carmes - 15000 AURILLAC

☎ 04 71 63 77 40

✉ contact@scotbacc.fr

🌐 scotbacc.caba.fr

- contribuer à la lutte contre le dérèglement climatique, en diminuant les émissions de gaz à effet de serre de 25% d'ici 2030.

Répondre à ces enjeux permettra aussi de créer de l'emploi, de l'activité et d'encourager l'innovation !

Pour cela, au travers du PCAET, le territoire s'engage 5 axes :

- des logements éco-rénovés et un urbanisme durable ;
- des mobilités partagées, collectives et actives accessibles à tous ;
- une activité agricole locale exemplaire et résiliente face aux dérèglements climatiques ;
- une économie locale qui s'engage durablement et des savoirs-faires orientés vers la transition énergétique, encouragée par une consommation locale responsable ;
- une production d'énergie qui valorise les ressources locales et renouvelables.

Ces axes structurent le plan d'actions qui intègre, de manière transversale, la sensibilisation, le travail partenarial et l'accompagnement des acteurs publics et privés du territoire. Il se décline au travers de 19 orientations et de 40 fiches-actions. A côté de nouvelles pistes, elles mettent également en synergie des actions déjà émergentes.

Après avoir pris en compte les avis émis par les services de l'Etat et l'Autorité environnementale (MRAE), le PCAET doit être mis à enquête publique en juin, dans l'objectif d'une

Diagnostic

Consommation d'énergie

Habitat : 42 %

Transport routier : 30 %

(près des deux tiers : déplacements des particuliers)
22 000 kWh/an/habitant

Provenance : 61 % énergies fossiles,
19 % production locale

Emissions de gaz à effet de serre

59 % du secteur agricole

21 % bâtiment

18 % transport routier

51 % des émissions absorbées par la forêt et les prairies

Changement climatique

A l'horizon 2070-2100 si poursuite des tendances actuelles

Températures : + 6°C en été, + 3°C en hiver

50 jours de vague de chaleur en été

120 jours de sécheresse par an

Données énergie et émissions de gaz à effet de serre : OREGES, 2016 ;
Nombre d'habitants : INSEE, 2016

approbation puis d'une mise en œuvre avant l'automne. Diagnostic, stratégie, évaluation environnementale et plan d'actions seront consultables au siège du Syndicat mixte du SCoT et à l'accueil des trois intercommunalités.

Chaleur renouvelable

Augmenter la production locale d'énergies renouvelables : telle est la finalité du Contrat de Chaleur Renouvelable signé entre le Syndicat mixte du SCoT du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie et l'ADEME. Pierre Mathonier, Président du Syndicat mixte et de la CABA, et Karine Berger, Directrice régionale déléguée de l'ADEME, ont paraphé le document le 16 mars en présence de Laurent Buchaillat, Préfet du Cantal, et de Michel Teysseidou et Dominique Bru, Présidents des Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne et de Cère et Goul en Carladès, en conclusion d'une journée de réflexion autour du thème « Énergie, Territoire et Résilience » organisée par la Châtaigneraie Cantalienne.

Au travers de ce Contrat signé pour 3 ans, l'ADEME va apporter un soutien conséquent de 5,2 M€ à des projets de développement de chaleur renouvelable. Bois-énergie (chaufferies, réseaux de chaleur), géothermie et solaire : sur un pré-recensement de 27 projets publics ou privés à co-financer sur la durée du contrat, 10 dossiers sont d'ores et déjà déposés, marquant l'intérêt de cette démarche. Ils concernent des équipements publics (collèges, gymnases, salles polyvalentes, mairies...) mais aussi des entreprises

(scierie, garage, atelier-relais, restaurant...), et représentent globalement plus de 7 M€ d'investissement.

Objectif : produire 7 205 MWh/an de chaleur renouvelable. « C'est une application très concrète de la réponse aux enjeux de la transition énergétique », a souligné Pierre Mathonier. « Dans notre consommation d'énergie actuelle, 50 % relève de la production de chaleur pour le logement, le bâtiment : on mesure l'enjeu de décarboner cette production », a relevé Karine Berger.





La chaîne du tri

Départ vers une nouvelle vie...

Albert, pot de yaourt à la myrtille né dans une ferme du Cantal, a eu une enfance heureuse dans une supérette de proximité. Après quelques semaines, il a pris son envol et a rejoint l'âge adulte dans le frigo d'une famille de quatre. Un mardi soir, le père décide enfin de manger Albert et de lui offrir un nouveau départ...

Albert a rejoint la maison de retraite des pots de yaourt, la poubelle de tri. Séparé de son opercule en aluminium, c'est une nouvelle aventure qui débute pour lui ! Accompagné de ses cousins et cousines, les tubes de dentifrice, les bouteilles en plastique, les barquettes de lardons ou encore les sacs de chips, Albert est déposé dans un conteneur de tri qui est ramassé par un agent de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac.

Tous ensemble, ils sont amenés au centre de pré-tri de l'Yser où ils sont séparés des grosses erreurs (sacs poubelle noirs, vêtements, etc.). Ils entament alors un

voyage en camion vers Saint-Jean-Lagineste, près de Saint-Céré. A peine 67 km d'Aurillac, mais quel voyage pour un petit pot de yaourt qui sort pour la première fois de son Cantal natal !

Arrivé au centre de tri du SYDED du Lot, le camion où se trouve Albert est pesé une première fois. Il est de nouveau pesé, une fois déchargé des emballages et papiers. La différence correspond au poids des déchets apportés par la CABA, qui lui sera facturée. Albert est emmené vers la trémie d'alimentation par un engin de manutention. Point de départ de la chaîne de tri, elle sert à ouvrir les éventuels sacs et à alimenter un tapis roulant.

Où est Albert... ?

Le pot de yaourt monte avec ses compagnons jusqu'au crible à disques qui sépare mécaniquement les déchets par taille. Les plus gros, principalement les cartons, sont envoyés directement en cabine pour être triés manuellement. Les minuscules, eux, tombent ; ils correspondent à des particules de poussière ou parfois à des erreurs qui peuvent être dangereuses pour les agents du centre de tri (verre brisé, aiguilles, clous, etc.). Les objets entre 5 et 35 cm, comme Albert, sont dirigés sur un autre tapis roulant où un parcours complexe les attend.

Dans ce désordre, Albert aperçoit son opercule ! Malheureusement les retrouvailles sont de courte durée...

Les déchets de taille moyenne sont triés entre objets métalliques et non métalliques. En début de parcours, un tapis aimanté récupère les déchets métalliques ferreux. En fin de parcours, un dispositif magnétique, qui trie les objets métalliques non ferreux, notamment l'aluminium, se chargera d'envoyer l'opercule loin d'Albert.

Au détour du tapis roulant, Albert aperçoit son opercule...

Dans le puissant trieur optique

Le pot de yaourt à la myrtille poursuit son chemin avec le reste des emballages plastiques, les petits cartons et les papiers. Il traverse la machine la plus puissante du parcours, un trieur optique. Ce premier dispositif permet de séparer par matériaux les différents déchets grâce à leur rayonnement infrarouge. Trié avec les matières plastiques, Albert fonce droit dans un crible balistique pour être séparés des plastiques plats. L'heure de dire au revoir à ses cousins, les films et sachets. Dernière étape avant l'entrée de la cabine manuelle, le pot de yaourt passe dans un second trieur optique, qui différencie les plastiques transparents et opaques, colorés et incolores.



Après ce périple à travers un labyrinthe de machines, Albert arrive enfin en cabine. Lui est sur le bon tapis roulant mais, à côté, certains matériaux se sont glissés sur le mauvais. Ils sont redirigés par des agents du SYDED du Lot vers la bonne zone de stockage. Les machines ne sont pas parfaites et seul le savoir-faire des opérateurs permet d'atteindre le niveau d'exigence des usines de recyclage !

Notre petit pot de yaourt est envoyé vers la presse à balle où il est compressé avec des emballages en plastique avant d'être envoyé vers la Loyère en Bourgogne-Franche-Comté. A côté de lui, il voit une balle d'aluminium et pense alors à son opercule qui, lui, partira en Belgique. Albert, le pot de yaourt à la myrtille, finit sa vie en voyageant à travers la France, avant d'intégrer une cellule de recherche et développement industrielle qui crée de nouvelles filières de recyclage...

Retrouvez toutes les informations concernant les consignes de tri et les déchetteries sur www.caba.fr

Au cœur du centre de tri

Début mars, une trentaine de conseillers communautaires et municipaux ainsi que des responsables et agents de la CABA ont pu visiter le centre de tri du SYDED du Lot à St-Jean-Lagineste. L'ensemble des emballages et papiers triés par les habitants des 25 communes y est transféré chaque semaine pour y être séparés par matière afin d'être valorisés.

Cette visite a permis de comprendre concrètement les trois étapes de séparation et de tri des déchets : mécanique, optique et enfin manuelle. A Saint-Jean-Lagineste une vingtaine d'agents travaillent quotidiennement à séparer nos déchets pour les envoyer vers les filières de recyclage. Le tri, après nous, c'est eux !

Pour aller plus loin : syded-lot.fr





« Pays d'Art et d'Histoire »

En chemin vers la labellisation

Connaître, sauvegarder, promouvoir le patrimoine pour valoriser le territoire : tels sont les objectifs du label « Pays d'Art et d'Histoire ». La CABA lance sa candidature en ouvrant un inventaire participatif.

Maison de maître, statue, bâti rural mais aussi ligne de crêtes, rivière, production et outil traditionnels, littérature, veillée d'antan, théâtre de rue... : « *La richesse patrimoniale de notre territoire, c'est sa diversité !*, souligne Magali Maurel, Vice-Présidente de la CABA en charge du Développement touristique et des affaires culturelles. *Elle illustre de multiples dimensions et irrigue nos vingt-cinq communes : chacune, avec son histoire et ses particularités, contribue à l'identité et à l'attractivité du Bassin d'Aurillac !* »

Valoriser le territoire et renforcer son attractivité au travers de son patrimoine, c'est la volonté de la Communauté d'Agglomération en s'engageant dans une labellisation « Pays d'Art et d'Histoire ». Depuis 1985, l'Etat distingue par ce label les communes ou intercommunalités qui conduisent une politique de sensibilisation à la qualité du patrimoine, de l'architecture et du cadre de vie. 200 collectivités en sont détentrices, dont 22 en Auvergne-Rhône-Alpes, et seulement une dans le Cantal : le Pays d'Art et d'Histoire de Saint-Flour.

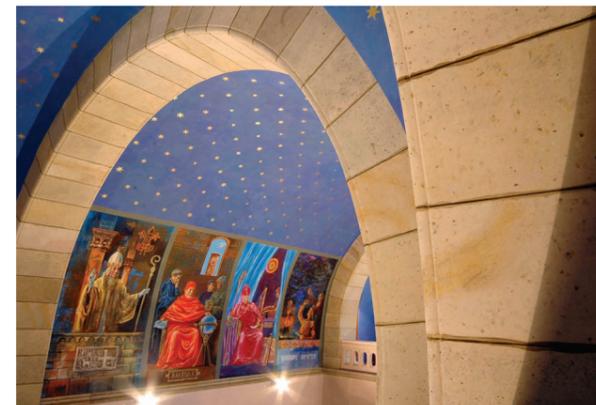
Patrimoine, quésaco ?

Dans le cadre du Label « Pays d'Art et d'Histoire », le patrimoine s'entend dans toutes ses dimensions :

- patrimoine architectural, monuments historiques, églises, châteaux, constructions industrielles...
- patrimoine mobilier, collections des musées, objets religieux...
- patrimoine vernaculaire, petit bâti rural, croix, lavoirs, fontaines, fours...
- patrimoine archéologique, sites de fouille, vestiges, mobilier archéologique...
- patrimoine naturel, paysages, végétaux, espèces animales, eau, géologie, volcanisme...
- patrimoine immatériel, savoir-faire, traditions, gastronomie, langue, littérature, expression artistique...

Connaître notre patrimoine

L'inventaire est lancé dès ce printemps grâce à un formulaire accessible en ligne (cf. *tutoriel*). Chaque habitant mais aussi les scolaires, le jeune public, les associations ou encore les touristes : toutes les personnes intéressées peuvent contribuer, sans forcément être spécialiste ! « *Plus elles seront nombreuses, plus les contributions permettront de recenser les richesses qui font l'ADN de notre territoire, appuie Magali Maurel. S'approprier son patrimoine, son histoire, c'est mieux comprendre son territoire et pouvoir en devenir ambassadeur.* »



Les propositions seront examinées par le chargé de mission, qui au besoin ajustera ou traitera les « doublons ». Les fiches patrimoniales validées seront publiées sur un portail cartographique permettant de visualiser au fur et à mesure les éléments inventoriés à partir du site web de la CABA. En parallèle, le diagnostic s'appuiera sur des recherches de terrain, les fonds documentaires, les acteurs et partenaires ressources...

Cette phase initiale s'étendra jusqu'à fin 2023. Elle nourrira ensuite le choix d'axes de valorisation et l'élaboration d'un projet culturel pour le « Pays d'Art et d'Histoire » qui définira aussi les moyens de son déploiement : programme de visites, ateliers, expositions, création d'un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine... Objectif : déposer la candidature d'ici fin 2025.



Partagez votre patrimoine !

Vous souhaitez prendre part à l'inventaire ? Suivez notre tutoriel !

- 1/ **Téléchargez** gratuitement l'application « **ArcGIS Survey123** » sur Apple App store ou Google Play store
- 2/ **Activez** le GPS de votre smartphone/tablette et lancez l'application
- 3/ **Cliquez** sur la mention « Poursuivre sans se connecter »
- 4/ **Cliquez** sur l'icône « QR code » dans la barre de recherche et **scannez** le QR code ci-dessous pour rejoindre la page de l'inventaire du Bassin d'Aurillac



- 5/ **Contribuez** à l'inventaire en cliquant sur le bouton « Collecter »

- 6/ **Remplissez** ensuite les différents champs du formulaire : type de patrimoine, descriptif, état de conservation, données historiques ou techniques...

La localisation est un point important. Sur le terrain, votre localisation GPS peut permettre de localiser votre contribution. En cas de patrimoine immatériel, placez un point sur la carte puis développez dans la partie « Détails » la zone géographique concernée.

- 7/ **Ajoutez** des photos à partir de votre smartphone/tablette.

- 8/ **Validez** votre fiche.

Vous pouvez créer plusieurs contributions, enregistrer une contribution en brouillon pour la terminer plus tard. Elle s'utilise aussi en mode hors-ligne.

Le formulaire est également accessible en ligne, c'est-à-dire à partir d'un ordinateur ou d'un appareil mobile sans télécharger l'application. Cependant l'utilisateur ne peut pas garder de brouillon ni d'histoire de ses contributions.

- a/ **Rendez-vous** sur la page www.caba.fr/pays-art-histoire, suivez le lien du formulaire ou **scannez** le QR code ci-dessus
- b/ Remplissez les champs du formulaire comme indiqué ci-avant (6, 7).
- c/ Validez votre fiche.

www.caba.fr/pays-art-histoire
valorisation.patrimoine@caba.fr

Petites Villes de Demain

Habiter demain nos communes...

Des Petites Villes habitables à tout âge de la vie, attractives par leur tissu économique, animées par le bien vivre ensemble : ces trois orientations stratégiques vont constituer la colonne vertébrale du programme « Petites Villes de Demain » du Bassin d'Aurillac (cf. encadré), que peaufinent actuellement les communes de Jussac, Naucelles, St-Paul-des-Landes, St-Simon, Sansac-de-Marmiesse, Vézac, Ytrac et la CABA.

Malgré leur dynamique démographique, ces 7 communes ont souhaité « questionner leur modèle de développement, sa durabilité et son équilibre à l'échelle du territoire », relève le Président Pierre Mathonier. Sur 18 mois, le travail de diagnostic puis d'identification des enjeux s'est appuyé sur des réflexions collectives concernant les principaux ressorts de l'attractivité : habitat, économie, numérique, services, santé, préservation des ressources, mobilités.

Les besoins et projets spécifiques ont également été pris en compte. Avec le soutien de l'Etat ou de ses opérateurs, des études ont permis de dessiner, dans le cadre d'une large concertation, les nouveaux visages de Jussac et Sansac-de-Marmiesse, d'approfondir l'opportunité d'une zone de pratique VTT à Saint Simon et de consolider le fonctionnement de la salle intergénérationnelle d'Ytrac.

Une coopération renforcée

Autre dimension : une coopération renforcée par « la co-construction de projets dont l'intérêt dépasse le champ communal et qui apporte un plus à l'échelle du sous-bassin de vie, apprécie Jean-Luc Lentier, Vice-Président en charge du Développement communal et Maire de Vézac. Ces temps d'échanges sont très enrichissants en termes de perception, d'approches différentes. »

L'un des moment-phares animé par le Cerema a réuni le 3 mars à Naucelles une cinquantaine d'élus et de techniciens des Communes et de la CABA ainsi que des représentants des partenaires (CAUE, Centres sociaux, Département, Etat). « Nous avons passé une matinée en 2035, en imaginant une transition écologique réussie, l'accueil de population, un bien vivre ensemble qui s'appuie sur la dynamique associative, la qualité du cadre de vie, des services adaptés



pour tous, le tout en harmonie avec un socle agricole réaffirmé... Autant d'enjeux à traduire en actions pour concrétiser ces objectifs», résume Christian Poulhès, Maire et 1^{er} Vice-Président de la CABA.

S'appuyant sur ces projections, des orientations ont été définies et vont se décliner en plan d'actions : des opérations à l'échelle de chaque commune, de plusieurs d'entre elles ou du Bassin d'Aurillac. Objectif : finaliser une stratégie de revitalisation qui constituera le cœur de la convention dont la signature, avec l'Etat et les différents partenaires, est prévue d'ici l'été. Dernière ligne droite !

Soutenir les projets structurants

Lancé à l'automne 2020 par l'Etat via l'Agence nationale de la Cohésion des territoires, le programme « Petites Villes de Demain » a pour objectif de soutenir les communes de moins de 20 000 habitants qui ont un rôle de centralité en matière d'habitat, d'économie, de services et équipements de proximité.

Le dispositif apporte avant tout un soutien à l'ingénierie pour aider ces communes à renforcer leurs visions prospectives. Déclinaison de « Action Cœur de Ville » (qui concerne Aurillac et Arpajon-sur-Cère), il devrait également faciliter la mobilisation des soutiens financiers, notamment de l'Etat, sur les projets structurants qui en découleront.



Naucelles

Première pierre place de Lardennes

« Notre volonté, c'est qu'à Naucelles, on passe de la route à la rue, que les habitants profitent de ces nouveaux services et que les visiteurs de l'Agglomération ne traversent plus simplement notre commune, mais s'y arrêtent. » C'est avec une certaine émotion que Christian Poulhès, le Maire et 1^{er} Vice-Président de la CABA, s'est adressé aux acteurs du projet initié voici trois ans et aux invités présents lors de la pose de la 1^{re} pierre du chantier de revitalisation du bourg de Naucelles, fin avril. Il fait la part belle aux mobilités décarbonées et s'insère dans la démarche « Petites Villes de Demain. »

L'opération mixe le développement du commerce, de services économiques et culturels, de l'habitat et de nouveaux cheminements au cœur du village. Une brasserie, un institut de beauté et un tiers-lieu avec des espaces de coworking et de diffusion culturelle vont être construits. Ils participeront à la requalification de l'avenue Henri Mondor (traverse du bourg) et de la place de Lardennes.

En cohérence avec le Schéma des Mobilités du Bassin d'Aurillac (cf. p. 4), un espace partagé cycliste et piéton assurera la continuité des voies douces déjà réalisées sur la commune et une borne de recharge rapide sera installée. Pour répondre à la demande croissante et diversifier l'offre, la Commune a souhaité se faire accompagner par Cantal Habitat pour l'aménagement de deux logements de type 3, qui seront en location au-dessus du tiers-lieu.

Multipartenarial, le projet s'appuie sur des soutiens publics (Etat, Europe, Région, Département, CABA, Cantal Habitat,



SDEC, commune de Naucelles), mais aussi privés. « La brasserie ouvrira ses portes en premier grâce au travail et à l'investissement de trois associés, dont deux originaires de la Vallée de l'Authre », explique Christian Poulhès.

Le coût total des travaux (hors investissements privés) est estimé à 2,4 millions d'euros. La CABA soutient l'opération au travers du fonds de soutien aux communes à hauteur de 100 000 € et interviendra pour la réalisation des réseaux d'eau et d'assainissement (coût estimé à 450 000 €). « Entre cadre de vie préservé et attractivité économique, le projet de Lardennes s'inscrit en cohérence avec le Projet de Territoire », a relevé Pierre Mathonier, Président de la CABA. La fin des travaux est prévue pour les deux bâtiments principaux début 2024 et 1^{er} trimestre 2025 pour l'aménagement global.

Lascelles

Sauvetage des amphibiens

Entre fin février et fin avril, un drôle de dispositif était installé le long de la départementale (RD17) au niveau du lac des Graves : un long filet vert tendu par des petits piquets de bois... Mis en place par le CPIE de Haute-Auvergne avec le soutien du Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne et un appui de la mairie de Lascelles, missionné par le Département, ce dispositif a servi à recueillir et à faire traverser en toute sécurité les amphibiens qui franchissaient la route pendant leur période de reproduction.

Cette installation est une « barrière piège », qui arrête les batraciens avant qu'ils ne franchissent la route, réduisant ainsi le risque d'écrasement. Ils longent la bâche pendant la nuit et finissent par tomber dans un seau. Une quinzaine de bénévoles du CPIE se sont relayés tous les matins pour récupérer les seaux afin de libérer les amphibiens dans le lac des Graves. Cette



action a permis de sauver plus de 160 batraciens et de définir des lieux de passages préférentiels afin de réfléchir à la pertinence d'un aménagement pérenne.

Sansac-de-Marmiesse

Pole dance et cerceau aérien

« Nous avons la chance d'avoir avec l'association Jem'Pole Passion, le seul club du Cantal, qui propose l'enseignement et la découverte de la pole dance et du cerceau aérien, ainsi que deux superbes spectacles par an », apprécie la Mairie de Sansac-de-Marmiesse. Rattachés à la fédération française de danse et à l'International Pole Sports Fédération, ce sont des sports complets : travail de la force, cardio, souplesse, coordination, équilibre, etc.

Emeline Jotte, professeure depuis 2020, propose des cours de différents niveaux et accompagne ses élèves



dans leur progression. Elle explique que « contrairement aux apparences, la pole dance et le cerceau aérien sont accessibles au plus grand nombre, car ni l'âge, le sexe, et la corpulence ne sont des freins ». La confiance en soi, l'acceptation de son corps et le dépassement de soi sont autant de bénéfices qui contribuent à progresser individuellement, mais aussi à renforcer la cohésion du groupe.

L'association compte aujourd'hui une cinquantaine d'adhérents venant de tout le Cantal. La 5^e édition de son spectacle ouvert à tous a lieu samedi 3 juin. Au travers de son soutien, la Commune participe à développer une pratique sportive et artistique originale, qui attire des spectateurs de tout le département.

Spectacle 3 juin à 20 h à la salle polyvalente de Sansac-de-Marmiesse
Entrée : 8 € ; **plateau repas** : 5 €
Renseignements et réservation :
 ☎ 07 71 00 38 49 📱 JemPolePassion

Aurillac

Nouveaux lieux...

Engagée aux côtés de plusieurs partenaires dans le programme de renouvellement urbain « Réinventons Marmiers », la Mairie d'Aurillac a inauguré fin mars deux équipements flambants neufs : Vivacité et Le Sismographe.

D'une surface de 1 508 m², le premier est un lieu où cohabitent le centre social de Marmiers et plusieurs associations culturelles et sportives. Le second est une salle de spectacle multi-usages : « Elle a vocation à accueillir des concerts comme des concours de belote ou la traditionnelle galette des Rois, détaille Pierre Mathonier, Maire d'Aurillac. Et son usage dépasse aujourd'hui nos espérances ! »

Avec une capacité de 400 personnes, cette nouvelle salle de taille moyenne complète l'offre du territoire. « C'est une bonne nouvelle pour le Cantal, rebondit Vincent Descœur, Député. Une nouvelle salle est synonyme de plus de spectacles et concerts. » Une partie de sa programmation est confiée à l'association Assaut Sismique, en charge d'une dizaine de



dates par an. « Nous accueillons ici un public très diversifié, précise Frédéric Serager, adjoint à la Vie Culturelle à la Mairie d'Aurillac. L'ouverture vers l'extérieur et l'attractivité du quartier est l'un des objectifs majeurs de ce nouvel équipement. »

« Les lieux publics doivent être source de rencontres et d'échanges, complète Pierre Mathonier. Ils sont des créateurs de richesse humaine. » A l'image du Sismographe et Vivacité, la mixité sociale, l'inclusion, le cadre de vie et l'attractivité sont au cœur du projet global de transformation de Marmiers. « Ce projet concerne la réécriture du quartier dans le respect de son histoire et de ceux qui l'ont fait, résume Laurent Buchaillat, Préfet du Cantal. Dans chaque opération de renouvellement urbain, il est primordial de prendre en compte la vie des habitants. »

TRAVAUX

Voici les principaux travaux que la CABA réalise dans vos communes.

Arpajon-sur-Cère

- ⚠️ Réhabilitation des branchements d'eau potable et suppression d'un double réseau, Senilhès
- ⚠️ Réhabilitation du réseau et des branchements d'eau potable, RD990 et rue de l'Égalité

Aurillac

- ⚠️ Réhabilitation des branchements d'eau potable et d'eaux usées avec enfouissement des réseaux secs, rue de Versailles
- ⚠️ Réhabilitation de branchements en plomb, rue Raymond Bastid
- ⚠️ Transfert des effluents de la station d'épuration vers le système de Souleyrie, Belbex
- ⚠️ Gestion des eaux pluviales urbaines, allée Georges Pompidou

Lacapelle-Viescamp

- ⚠️ Réhabilitation des branchements et réseaux d'eau potable avec enfouissement des réseaux secs, Verniols

Laroquevieille

- ⚠️ Réhabilitation de deux conduites d'eau potable, le Bourg

Lascelles

- ⚠️ Réhabilitation d'un réseau d'eau potable

Mandailles-Saint-Julien

- ⚠️ Réhabilitation d'un branchement d'eau potable, Louradou

Marmanhac

- ⚠️ Réhabilitation des réseaux et branchements d'eau potable et d'eaux usées, cité Prat Marsau

Naucelles

- ⚠️ Réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'eaux usées avec enfouissement des réseaux secs, av. Henri Mondor, traverse du bourg
- ⚠️ Réhabilitation des réseaux d'eau potable et branchements, rue du Terrou

Sansac-de-Marmiesse

- ⚠️ Réhabilitation d'une conduite et des branchements d'eau potable et d'eaux usées, chemin des Rivières

Saint-Simon

- ⚠️ Remplacement d'une conduite d'eaux usées et pose d'un dégrilleur, station d'épuration
- ⚠️ Réhabilitation des réseaux et des branchements d'eau potable avec enfouissement des réseaux secs, rue Merly

Yolet

- ⚠️ Réhabilitation du réseau d'eau potable, Le Clou

Ytrac

- ⚠️ Réhabilitation du réseau d'eau potable et des branchements, Hautevaurs

⚠️ En cours ou à venir



Festival BD du Bassin d'Aurillac Retour en images sur la 9^e édition

Dédicaces

C'est le cœur même du Festival BD ! Cette année, plus de 3 000 visiteurs ont répondu à l'invitation de la Médiathèque du Bassin d'Aurillac et sont venus à la rencontre d'une trentaine d'auteurs aux univers variés réunis à l'Espace des Carmes pour les dédicaces.

Ambiance

Fouiller dans les étagères des bouquinistes, fabriquer son propre badge, laisser sa trace sur la fresque participative... Le Festival BD, ce sont aussi des animations gratuites et ouvertes à tous, tout au long du week-end



Ateliers

Passer de l'autre côté du rideau, se lancer et dessiner ! Dans les écoles du territoire, à la Médiathèque, dans les communes, au cinéma... En amont, pendant et même après, plusieurs artistes présents au Festival ont animé des ateliers de bande-dessinée auprès des enfants comme des plus grands !



Chroniques du Gévaudan

Quelques mois avant la parution de *La Naissance de la Bête*, premier volet d'une trilogie consacrée aux *Chroniques du Gévaudan*, le Festival BD a eu la chance d'accueillir une exposition inédite des artistes Josepe et Christophe Chaumette consacrée à la Bête éponyme. Organisée du 10 mars au 8 avril aux Écuries à Aurillac, l'exposition a réuni 4 400 visiteurs.



Concerts

Au Sismographe, au Centre des Congrès, au Théâtre d'Aurillac... Le Festival BD a fait son show ! Au total, près de 1 500 personnes ont assisté à une représentation dans le cadre de l'événement. Le spectacle *Petit Poilu. Pagaille au potager* a notamment réuni 680 élèves de plusieurs écoles du Bassin d'Aurillac dans le cadre des Rencontres Scolaires organisées le vendredi 10 mars, avant de réjouir le public au cours des deux séances le samedi !



Récompenses

Point final d'un week-end dédié au 9^e art et moment tant attendu des 88 participants au Concours BD amateur : l'annonce des lauréats et la remise des prix ! Merci aux 763 votants qui ont permis de désigner les Prix du Public !

AGENDA

« **Cath-ART-sis** », exposition, Médiathèque du Bassin d'Aurillac, jusqu'au 30 juin (cf. p. 6)

« **Ensemble pour être en forme** », ateliers sport et bien-être, jusqu'au 30 juin (cf. p. 15)

« **Animaux totémiques : un bestiari legendari** », exposition, Ostal del Telh, Aurillac, jusqu'au 30 juin

« **Les Choses simples** », exposition de photos d'Albert Monier, Musée d'art, Aurillac, jusqu'au 10 septembre

Festival d'Expression Infantile, Fédération des Associations Laïques du Cantal, Théâtre d'Aurillac, du 30 mai au 9 juin. Rens. : 04 71 48 42 58

« **Couleurs et Pinceaux** », exposition, le Buron, Naucelles, du 30 mai au 4 juin

« **Le puceron déchainé** », exposition, Médiathèque, Arpajon-sur-Cère, jusqu'au 4 juillet

« **Les p'tits blacks** », tournoi de rugby, Saint-Simon, 3 juin

Spectacle de pole dance et cerceau aérien, Sansac-de-Marmiesse, 3 juin (cf. p. 38)

Concours de pétanque, Feeling 15, boulodrome, Ytrac, 3 juin

Journée Portes ouvertes « Street Art », sur inscription à l'Office de Tourisme du Pays d'Aurillac (cf. p. 8)

Tournoi de football des Pitchouns, GVA, Jussac, 3 et 4 juin

Vide-grenier et vide-dressing, comité des fêtes, Arpajon-sur-Cère, 4 juin

Contes et histoires colorées, Muséum des Volcans, Aurillac, 4 juin, 10h30

Empreintes et photographies, visite et atelier, Musée d'art, Aurillac, 4 juin, 10h30

« **Le Muséum fait son cinéma : L'appel des libellules** », Muséum des Volcans, Aurillac, 4 juin, 15 h

La Jussacoise, CJRPJ, Jussac, 4 juin. Rens. : 06 80 83 54 38

Vide-grenier, comité des fêtes, Jussac, 4 juin. Rens. : 06 83 14 14 50 ou 06 87 83 93 90

Fête du pain, comité des fêtes, Carvialle, Marmanhac, 4 juin

Don du sang, la Vidalie, Arpajon-sur-Cère, 5 et 6 juin

Visite « les Yeux en l'air », quartier St Géraud, Aurillac, 8 juin, 14h30. Rens. Musée : 04 71 45 46 10

Marché de pays, association commerçants et artisans, berges de la Cère, Arpajon-sur-Cère, 9, 16, 23 et 30 juin

Fête de la Rando et de la Nature, la Plantelière, 10 et 11 juin (cf. p. 14)

Gala des Digitales Ytracoises, Ytrac, 9, 10 et 11 juin

« **Wheels On Fire II** », Epicentre, Aurillac, 10 juin

Concert de musique classique, Tatiana Walisiak et Thomas Van de Velde, église de Velzic, 10 juin, 20h30

40 ans de Jussac Padel Tennis Club,

repas et soirée dansante, salle polyvalente, Jussac, 10 juin. Rens. : 06 07 13 48 16

Coupe du Cantal, Football, Saint-Simon, 10 et 11 juin

Vide-grenier, comité des fêtes, Marmanhac, 11 juin

Vide-grenier, Sansac'rifis, foyer, Sansac-de-Marmiesse, 11 juin,

Fête de la musique, concert « Sangria gratuites », comité des fêtes, Promenade des Sports, Jussac, 17 juin. Rens. : 06 83 14 14 50

Journée pétanque, section sport adapté du Tilleul Reilhacois, Reilhac, 17 juin

UTPMA, 10^e édition, 17 juin (cf. pp. 12-13)

Gala Latino, Ytrac, 17 juin

Concours de pétanque, APE, Saint-Simon, 18 juin

Concert fête de la musique, Médiathèque du Bassin d'Aurillac, 21 juin, 18 h

Fête de la musique, Ytrac, 21 juin

Concert-découverte Harpe, Médiathèque du Bassin d'Aurillac, 24 juin, 15h30

Concours de pétanque, Amicale rugby, Saint-Simon, 24 juin

Challenge Foot Frédéric Lehongre et concours de pétanque, Ytrac, 24 et 25 juin

Ascension du Puy Mary, Journée nationale sur le don d'organes, dimanche 25 juin, Pas de Peyrol, 10h30 (cf. p. 5)

« **Blue Lake International String Orchestra** », concert, Lion's Club d'Aurillac, église Notre-Dame-aux-Neiges, Aurillac, 29 juin, 20h30, 13 €. Rens. : 06 27 63 12 89

Festival « Aurillac en Scène », Prisme, 30 juin et 1^{er} juillet (cf. pp. 10-11)

Tour cycliste de la CABA, Laroquevieille, 1^{er} et 2 juillet

Don du sang, foyer, Sansac-de-Marmiesse, 5 juillet, de 16 h à 19 h

Guinguette, comité d'animation, berges de la Cère, Arpajon-sur-Cère, 7 juillet

Balltrap, ACCA, château d'eau, Sansac-de-Marmiesse, 8 et 9 juillet

National de pétanque, boulodrome, Ytrac, 8 et 9 juillet

Exposition moto, AMIGAU, Reilhac, 9 juillet

INFOS PRATIQUES

ACCUEIL

18, place de la Paix - 15000 AURILLAC
04 71 46 86 30
Accueil du public de 8 h à 12 h et de 13h30 à 17h30

CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE

195, av. du Général Leclerc - 15000 AURILLAC
Eau et assainissement : 04 71 46 48 50
Déchets et tri sélectif : 04 71 46 48 50
Urgence eau/assainissement : 04 71 46 48 60

REGIE DE L'EAU

18, place de la Paix - 15000 AURILLAC
04 71 46 86 38

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

3 place des Carmes - 15000 AURILLAC
04 71 46 86 31

DECHETTERIE DES 4 CHEMINS

Z.A. des 4 chemins - 15250 NAUCELLES
04 71 43 05 76
Du lundi au samedi, 8 h-12h15, 13h30-18 h

DECHETTERIE DE L'YSER

Rue de l'Yser - 15000 AURILLAC
04 71 64 51 08
Du lundi au samedi, 8 h-12h15, 13h30-18 h

STABUS

04 71 48 53 00
Boutique : 3 avenue Gambetta - 15000 AURILLAC
Siège : 8 rue Denis Papin - 15000 AURILLAC
stabus.fr

MEDIATHEQUE

Rue du 139^e RI - 15000 AURILLAC
04 71 46 86 36
mediatheque.caba.fr

CENTRE AQUATIQUE

Rue du Dr Béraud - 15000 AURILLAC
04 71 48 26 80
centreaquatique.caba.fr

OFFICE DE TOURISME

7, rue des Carmes - 15000 AURILLAC
04 71 48 46 58
iaurillac.com

STRUCTURE LOCALE INFORMATION JEUNESSE

Cf. Médiathèque
Rue du 139^e RI - 15000 AURILLAC
04 71 46 86 20

GUICHET D'ACCUEIL ÉTUDIANTS SOLIHA

9, avenue Aristide Briand - 15000 AURILLAC
04 71 48 88 06
cantal.auvergnernhonealpes.soliha.fr

AEROPORT AURILLAC-TRONQUIERES

Ligne aérienne et Tour de contrôle :
04 71 64 50 00

SEBA 15

14, avenue du Garric - 15000 AURILLAC
04 71 63 88 10
seba15.fr / seba15@seba15.fr

AGGLOmag

Directeur de la publication : **Pierre MATHONIER**
Vice-Présidente en charge de la Communication : **Nathalie GARDES**
Rédacteur en Chef : **Christine LOUIS**
Rédaction : **Elsa BRUGERE, Héléne FRANÇOIS, Carole GIRE, Laura PRADAL, Louna THERIZOLS**
Conception et photogravure : **Imprimerie CHAMPAGNAC**
Photos : **Service Communication** - Couverture : **Thomas HERY**
Service Communication de la CABA - Tél : 04 71 46 86 30 - Email : com@caba.fr
Régie publicitaire : Aurillac Développement - Thierry BONNET
Tél : 04 71 46 86 50 - Email : thierry.bonnet@aurillacoongres.com

Imprimerie : CHAMPAGNAC (Aurillac) - N° ISSN : 1765-8993 - Tirage : 31 400 ex

Ce document est imprimé sur du papier provenant de forêts gérées durablement, avec des encres végétales.

Rejoignez-nous sur



www.fb.com/caba-officiel

LES ELUS

Le Président

Pierre MATHONIER

Pour prendre rendez-vous avec le Président de la CABA, contactez le 04 71 46 86 47

Les Vice-Présidents

Vous pouvez contacter tout Vice-Président sur un sujet lié à son domaine de compétence au 04 71 46 86 47

Christian POULHES

Administration générale, finances et contractualisation financière

Magali MAUREL

Développement touristique et Affaires culturelles

Stéphane FRECHOU

Environnement et développement durable

Bernadette GINEZ

Ressources humaines

Jean-Luc LENTIER

Développement communal

Isabelle LANTUEJOUL

Zones d'activités économiques et plateforme aéroportuaire

Gérard PRADAL

Grand cycle de l'eau et gens du voyage

Angélique MARTINS

Habitat et Politique de la ville

Sébastien PRAT

Mobilités et transports urbains

Nathalie GARDES

Communication et NTIC

Alain COUDON

Urbanisme et PLUi

Maryline MONTEILLET

Équipements touristiques

Charly DELAMAIDE

Équipements et animations sportifs



3, place des Carmes
CS 80501 - 15005 AURILLAC Cedex

Tél : 04 71 46 86 30 - Fax : 04 71 46 86 32
www.caba.fr - contact@caba.fr



NOS 25 COMMUNES

Arpajon-sur-Cère **Aurillac** Ayrens **Cartat** Crandelles
Giou-de-Mamou Jussac **Lacapelle-Viescamp** Labrousse
Laroquevieille **Lascelles** Mandailles-Saint-Julien
Marmanhac Naucelles **Reilhac** Sansac-de-Marmiesse
Saint-Cirgues-de-Jordanne Saint-Paul-des-Landes **Saint-Simon**
Teissières-de-Cornet **Velzic** Vézac **Vezels-Roussy** Yolet **Ytrac**



269 000 € (Honoraires à la charge du vendeur)
A partir de 1352 € / mois



Appartement T3 Aurillac : SUPERBE F3 DANS RESIDENCE DE STANDING 76.82 m² proche rue des carmes au 2^{ème} étages. Il se compose de 2 chambres, cuisine indépendante aménagée et équipée avec accès sur balcon vu sur grand jardin commun, salle d'eau et WC séparé.
Place de parking au sous sol de la résidence avec cave.
Appartement avec de belles prestations à venir visiter rapidement !
Contactez Patricia PARRA au 06.74.08.29.80 ou par mail pparra@laforet.com
Agent commercial indépendant SIRET RSAC 539374298
CPI 1501 2018 000 028 694 CCI Cantal (non détention de fonds)
Bien proposé par Patricia Parra - Agent Commercial
Honoraires à la charge du vendeur
Montant moyen des charges annuelles : 1012 €
Mentions légales et barèmes de l'agence
Référence web : 21520189 - Référence Agence : 294093

197 000 € (Honoraires à la charge du vendeur)
A partir de 990 € / mois



Maison T5 Senezergues : A découvrir dans votre agence Laforêt Aurillac, cette maison située dans un cadre calme et reposant, proposant de très belles prestations. Au rez de chaussée, une grande cuisine ouverte sur le salon, un cellier, une chambre avec salle d'eau, un WC ainsi qu'un grand bureau (12 m²). Une terrasse donnant sur un grand jardin, vue magnifique. Au 1^{er} étage : deux chambres, une salle d'eau et un WC. La maison dispose également d'un abri de jardin, d'une cave et un abri à voitures (deux places). Maison entièrement rénovée en 2018 (Isolation, électricité, plomberie, chauffage, cuisine, etc.)
Chauffage électrique + poêle à bois.
Au niveau des extérieurs, la maison se trouve sur une parcelle de 669 m², à cela s'ajoute un verger attenant, ainsi que plusieurs bois pour une surface totale de plus de 13 800 m².
Pour plus d'informations, veuillez contacter Pierre Monpeysen

au 0671010701 ou par mail pmonpeysen@laforet.com
N° CPI 15012018000028694
Honoraires à la charge de l'acquéreur inclus : 6,49 % soit 185 000 € honoraires exclus.
Mentions légales et barèmes de l'agence
Référence web : 21594119 - Référence Agence : 294093

114 000 € (Honoraires à la charge du vendeur)
A partir de 573 € / mois



Maison T5 Saint-Paul-des-Landes : Maison type foyer Cantalien à rénover sur parcelle de terrain plat et clos. Année 1965 et 4 chambres. 1^{er} étage : cuisine, salon séjour, toilette salle de bain, 2 chambres, hall. Rdc : hall, garage 1 place, cave, chaufferie, 2 chambres. Terrain plat et clos de 615 m². Tout à l'égout. Lotissement à 500 mètres de l'école de St Paul des Landes et à 2 mn des commerces du bourg, bus à proximité. Visite au 04 71 63 90 25
Retrouvez-nous du lundi au samedi 22 cours Monthyon 15000 Aurillac face à la place du gravier
Bien proposé par Patricia Parra - Agent Commercial
Honoraires à la charge du vendeur
Mentions légales et barèmes de l'agence
Référence web : 21333695 - Référence Agence : 294093

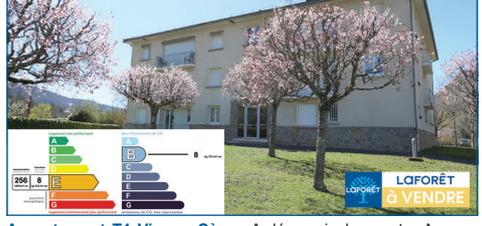
103 000 € (Honoraires à la charge du vendeur)
A partir de 518 € / mois



Appartement T2 Aurillac : Aurillac nord, Vue dégagée et grand balcon pour cet appartement de type 2 situé au 3^{ème} et dernier étage comprenant : Une cuisine indépendante équipée, salon salle à manger avec son accès sur le balcon sa vue dégagée et son exposition SUD EST, une chambre, salle d'eau, wc, chauffage individuel gaz de ville (chaudière à condensation) Garage individuel fermé, cave. Proximité des commerces et services du quartier cap blanc
Pour plus de renseignements contactez Christophe Calvet
06 16 92 68 93 / chcalvet@laforet.com
SIRET RSAC 393 632 781 00034
Carte professionnelle CPI 15589156040507 - CCI Cantal

Honoraires à la charge du vendeur
Montant moyen des charges annuelles : 522.65 €
Mentions légales et barèmes de l'agence
Référence web : 21469854 - Référence Agence : 294093

55 000 € (Honoraires à la charge du vendeur)
A partir de 277 € / mois



Appartement T1 Vic-sur-Cère : A découvrir dans votre Agence Laforêt Aurillac, idéal investisseur ou 1^{er} achat, appartement T1 en rez de chaussée de 35 m² sur la commune de Vic sur Cère. Possibilité d'acquérir le logement meublé. Chauffage individuel électrique. L'appartement est également pourvu d'un balcon, d'une place de stationnement et d'une cave. Grand local à vélos.
Pour plus d'informations, veuillez contacter Pierre Monpeysen au 0671010701 ou par mail pmonpeysen@laforet.com
N° CPI 15012018000028694
Honoraires à la charge du vendeur
Montant moyen des charges annuelles : 646.77 €
Mentions légales et barèmes de l'agence
Référence web : 21540252 - Référence Agence : 294093

265 000 € (Honoraires à la charge du vendeur)
A partir de 1332 € / mois



Maison T4 Arpajon-sur-Cère : NOUVEAU MANDAT FAVORIZ SUR ARPAJON : Maison de 2022 de 86.37m² avec un sous sol complet de 98.46 m² sur un terrain de 1080m². Celle ci se compose d'une entrée donnant sur une cuisine équipée et aménagée ouverte sur une pièce à vivre de 40 m². Un couloir dessert sur 3 chambres, une salle d'eau, et un WC.
N'hésitez pas à nous joindre pour visiter.
BOUGES Cécilia Négociatrice transaction immobilière salariée CPI15012018000028694
06.78.52.53.68
Honoraires à la charge du vendeur
Mentions légales et barèmes de l'agence
Référence web : 21618554 - Référence Agence : 294093



Retrouvez-nous sur notre site :
www.laforet.com/agence-immobiliere/aurillac

Si vous avez un projet immobilier, vous pouvez aussi profiter de nos services et de notre plan de communication.
aurillac@laforet.com - Ouverture du lundi au samedi - 04 71 63 90 25

Respirez, vous passez par laforêt.